

LIMITATION OU NON DES MANDATS PRÉSIDENTIELS

«LE CHOIX REVIENT AU PEUPLE»

Lire en page 3

YACINE KALEM, DIRECTEUR MARKETING
CITROËN ALGÉRIE AU *MIDI LIBRE*

**«LA TAXE SUR
LES VÉHICULES
A CASSÉ
LE MARCHÉ»**

Page 6

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 505 Mercredi 5 novembre 2008 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RÉUNION DE L'UPM
À MARSEILLE

**UN ACCORD POUR
FAIRE COHABITER
ISRAËL ET LA
LIGUE ARABE**

Page 24

SUR INSTRUCTION DE CHAKIB KHELIL

SONATRACH RÉDUIT SA PRODUCTION DE 71.000 BARILS PAR JOUR

Lire en page 5



Billal B./Midi Libre



YOUNÈS BOUTRIF,
ARTISTE SCULPTEUR
**À FLEUR
DE PIERRE**

Lire en page 13



Billal B./Midi Libre

NOUVEAU CALENDRIER DU CHAMPIONNAT
DE LA DI POUR LA SAISON 2008-2009
APRÈS INTÉGRATION DU RAED
**LE NOUVEAU DÉFI
DU RC KOUBA**

Lire en page 19

D. R.

FINANCE ISLAMIQUE

L'ALGÉRIE À LA RECHERCHE DE SON EXPANSION

Actuellement le marché islamique est à l'état embryonnaire. Le système bancaire algérien ne possède que deux banques d'obédience islamique.

PAR AMAR AOUIMER

Le directeur d'Isla France Invest consulting, Zoubeir Ben Terdey et un des intervenants au forum algérien sur la finance islamique qui s'est tenu hier à l'Hotel Sofitel, encourage la mise en place d'un marché inter bancaire islamique en Algérie sachant que le mode de financement est totalement distinct de celui des banques classiques, rappelant que « les actifs islamiques ont atteint 700 milliards de dollars dans le monde alors que le marché des pays du Conseil de la coopération du Golfe est un marché phare de l'industrie financière islamique avec un tiers des actifs globaux, soit 178 milliards de dollars (hors des fonds) ».

Actuellement le marché islamique est à l'état embryonnaire. Le système bancaire algérien ne possède que deux banques d'obédience islamique, à savoir El Baraka Bank qui a réalisé un bénéfice de 20 millions de dollars en 2007, et Essalam Bank (créée en 2008) en attendant l'agrément de deux autres organismes financiers.

Un marché restreint

Pour le P-DG d'El Baraka Bank Algérie, Nacer Hideur, « le marché financier islamique national est, à présent, restreint en ce sens que El Baraka Bank ne détient que 1,8 % du marché global et 15 % du marché privé. Il n'existe pas de nouveaux produits, mais il faut impérativement créer une dynamique du développement social à travers une phi-



losophie du "banking" en Algérie. Il s'agit d'abandonner le financement participatif au profit du financement par dettes».

Les sources de financement d'El Baraka Bank (banque algéro-tunisienne créée en 1990 avec un capital de 5 milliards de DA) proviennent notamment des produits d'épargne (comptes sur livrets, des comptes et bons d'investissement et des crédits internationaux considérés comme une soupape pour la banque, ainsi que quelques participations dans des sociétés par le biais d'activités de conseil.

Les ménages, les PME-PMI, des groupes de femmes, des microcrédits sont également les acteurs de dépôts dans El Baraka Bank. Par ailleurs, une demande d'agrément d'une société de leasing (crédit-bail) a été déposée au niveau du Conseil de la monnaie et du crédit. Parmi les autres ressources, on peut citer les dépôts à terme participatifs. Cependant, le financement participatif est au cœur de la finance islamique qui fonctionne dans la transparence et sans aucune opération spéculative, mais avec des principes de

l'économie réelle créatrice de richesses et d'emplois.

Des observateurs estiment que la finance islamique est limitée dans la mesure où elle ne génère pas beaucoup de dividendes et de bénéfices susceptibles de financer des projets de grande envergure. Mais, ils pensent également que si les fonds des pays arabes musulmans évalués à des centaines de milliards de dollars sont utilisés et fructifiés dans des projets de développement économique et social durable pour le bien être des populations locales, ces pays seraient sortis du sous-développement et de la pauvreté, voire de la dépendance vis-à-vis des puissances économiques et financières.

Les Européens emboîtent le pas

Néanmoins, ce phénomène qui prend de l'ampleur en Europe et en Asie a tendance à éclore des places financières islamiques dans les capitales occidentales telles que Londres où les autorités britanniques sont les premières à avoir autorisé une banque islami-

que en 2004 respectueuse de la Charia en Europe où l'application des préceptes de l'Islam est une réalité. La Grande-Bretagne compte plus de 1,5 million de musulmans qui font de Londres la première place financière islamique du monde, alors que la communauté musulmane en Europe dépasse 11,5 millions de personnes.

En Asie, il existe 14 banques islamiques actives en Malaisie dont 3 en provenance du Golfe, tandis que l'Indonésie développe un marché potentiellement vaste. Quant à la Chine, elle s'intéresse de plus en plus à ce phénomène.

Toutefois, les promoteurs de la finance islamique veulent ravir la vedette à la capitale britannique et doter Paris d'une place financière plus puissante. « En France, les banques islamiques sont beaucoup plus transparentes que les autres banques », a affirmé Ben Terdey et.

Les banques islamiques fonctionnent principalement par l'apport des bailleurs de fonds et les actionnaires qui demandent des comptes et exigent une rentabilité minimum. **A. A.**

APRÈS LES RESTRICTIONS DES PRÉROGATIVES DE BENBITOUR, BENFLIS ET BELKHADEM

MISSION CLAIRE POUR L'EXÉCUTIF

PAR S. BELHOCINE

Le projet d'amendement de la Constitution que va soumettre, incessamment le président de la République au Parlement aura le mérite de préciser et de clarifier les rapports du premier ministre avec le chef de l'Etat, de définir sa feuille de route politique et sa responsabilité devant le Parlement. Il faut dire que jusque là, il régnait une certaine confusion dans les attributions des prérogatives au sein du pouvoir exécutif, si ce n'était pas carrément leur abandon par les

chefs de gouvernement successifs depuis 1999. La clarté des attributions est désormais consacrée dans le nouveau projet de révision de la constitution et ce, quel que soit la coloration politique ou appartenance partisane du premier ministre. Il y est notamment clarifié le rôle du premier ministre qui met en œuvre le programme du président de la République et coordonne à cet effet l'action du gouvernement qu'il choisit. A cette fin, il arrête son programme d'action qu'il présente en conseil des ministres. En conséquence, la dualité dans l'exercice du pouvoir

exécutif est éliminé dans les nouvelles dispositions du projet de loi qui sera soumis à l'approbation du Parlement. Le couac dont s'est illustré, Ahmed Benbitour, alors chef du gouvernement, concernant sa fin de cohabitation avec le président Bouteflika durant l'été en 2000, n'a plus sa raison d'être. L'ex-chef de l'exécutif a en effet, étalé sur la place publique toutes les divergences dans la conception que se faisaient les deux hommes, du fonctionnement de l'Etat et de ses institutions. Après lui, ce sera au tour de Ali Benflis de faire la même remarque. « En trente trois

mois, je n'ai jamais exercé mes attributions de chef du gouvernement », avait-il laissé entendre après sa fin mission. Plus près de nous, l'ancien chef de gouvernement, Abdelaziz Belkhadem, avait affirmé à plusieurs reprises qu'il n'était que le coordinateur de l'action du gouvernement. Il apparaît donc, clairement, que les réaménagements internes apportés au niveau du pouvoir exécutif raffermiront davantage la cohérence de celui-ci et renforceront la capacité du gouvernement à exécuter le programme du président de la République. **S. B.**

Clin
d'œil
DE SARAH

Les bons et les mauvais exemples

Après quelques jours de « faux espoirs », les cours de l'or noir ont replongé hier dans les principales Bourses. Cette situation, du reste attendue par les gouvernants de tous les pays producteurs de pétrole, dont l'Algérie, n'en inspire pas moins des sueurs froides, tellement le pétrole est synonyme de paix sociale dans de nombreuses contrées du monde. Un baril en chute libre n'arrange pas du tout les affaires des pays producteurs. Ces derniers ont réagi différemment à la « flambée salutaire » des cours durant plusieurs années. Il y eut des Etats comme le Bahreïn ou le Koweït qui ont réinvesti massivement leurs cagnottes dans le tourisme de luxe. D'autres, comme l'Arabie saoudite, ont préféré miser sur les fonds souverains en allant fructifier le surplus financier en Europe et aux Etats-Unis. Face à ces visions plutôt réalistes, l'on a vu un Iran affichant ostensiblement sa puissance en optant sur l'énergie nucléaire, mais aussi sur une industrie qui avait du mal à suivre et les Iraniens se sont retrouvés à gérer une inflation à deux chiffres, principale conséquence de l'embellie qu'a connue leur économie. L'un des exemples que certains observateurs qualifient d'anachronique est celui du Venezuela qui a mis la manne pétrolière au service d'un socialisme où la dimension économique trouvait difficilement un chemin dans les discours des dirigeants de ce pays. Il y en fin la démarche de l'Algérie qui a pris la résolution d'investir très massivement plus de 150 milliards de dollars dans les infrastructures de base. Cet effort financier sans précédent dans toute la région du Maghreb a été adossé à une politique volontariste de désendettement. En moins de dix ans de hausses exceptionnelles des prix du brut, l'Algérie a pu réaliser des dizaines de barrages, des stations de dessalement, une autoroute de 1.200 kilomètres et des infrastructures indispensables à l'essor économique du pays. Dans l'éventail des réactions face à la manne pétrolière, il faut admettre que l'Algérie est loin d'être un mauvais exemple. Faut-il méditer cela ? A voir.

LIMITATION OU NON DES MANDATS PRÉSIDENTIELS

«Le choix revient au peuple»

Sur le projet de révision de la loi fondamentale, Abdelaziz Bouteflika va « permettre au peuple d'exercer son droit légitime à choisir ses gouvernants et à leur renouveler sa confiance ».

PAR A. SALAMA

Dans son discours prononcé au siège de la Cour suprême, mercredi dernier lors de l'ouverture officielle de l'année judiciaire, le président de la République n'a fait qu'une allusion à sa volonté maintes fois exprimée d'amender l'article de la Constitution qui limite à deux le nombre de mandats du premier magistrat du pays et qui pourrait, par conséquent, lui ouvrir la voie à un troisième mandat. Ce jour-là, lorsque il a rompu le silence sur le projet de révision de la loi fondamentale, Abdelaziz Bouteflika a, en indiquant qu'il va « permettre au peuple d'exercer son droit légitime à choisir ses gouvernants et à leur renouveler sa confiance en toute souveraineté, tant il est vrai que nul n'a le droit de limiter la liberté du



peuple dans l'expression de sa volonté...», laissé clairement entendre qu'il est plus que jamais décidé à mettre en œuvre ce souhait. Avant-hier, le voile a totalement été levé et, en adoptant le projet de révision de la Constitution, le Conseil des ministres a aussi approuvé l'amendement de l'article 74 qui limitait à deux les mandats du président de la République. « A ce titre, l'amendement proposé à l'article 74 maintient que la durée du mandat présidentiel est de cinq ans et dispose que le président de la République est rééligible » relève le communiqué du Conseil des ministres à propos de cet aspect du projet de révision de la Constitution qui passera, comme l'a déclaré le chef de l'Etat, par voie parlementaire. Cette révision de l'article 74 se justifie par le souci « de consacrer pleinement le droit souverain du peuple à choisir

librement ses dirigeants », note encore le communiqué du Conseil des ministres. Voilà qui a le mérite d'être on ne peut plus clair, et désormais, aux yeux de l'ensemble des observateurs, il ne fait plus aucun doute que Abdelaziz Bouteflika se représentera à sa propre succession lors des prochaines élections présidentielles, prévues au mois d'avril 2009. « La plateforme est bien mise en place » indique un analyste de la scène politique nationale. Mais jusqu'à présent, le principal concerné par cette question, le président de la République en l'occurrence, continue à garder le mutisme se réservant ainsi le droit de dire oui ou non à ces innombrables sollicitations pour qu'il brigue un troisième mandat successif. Des appels qui se feront plus audibles encore et plus insistants dans les toutes prochaines semaines.

Les trois partis de l'Alliance présidentielle, notamment le FLN et le RND, serviront d'atelage politique à cette campagne, et d'ailleurs ces trois partis, qui disposent d'une majorité absolue dans les deux Chambres, resserrent déjà les rangs en vue, de permettre l'adoption du projet de révision de la Constitution, par les parlementaires lorsque le projet leur sera soumis la semaine prochaine, à en croire certaines indiscretions. Il va sans dire aussi que les organisations et autres associations de la société civile, notamment celles appartenant à la « famille révolutionnaire », et qui n'ont jamais d'ailleurs fait mystère de leur indéfectible soutien au chef de l'Etat en multipliant les appels pour qu'il se porte candidat pour un troisième mandat, vont se joindre à ce concert de voix des partis de l'Alliance présidentielle. Selon de nombreux observateurs, le président de la République ne va pas encore rompre ce mutisme et ne dévoilera pas son ambition avant que le projet de révision de la loi fondamentale ne soit adopté par les deux Chambres du Parlement. En d'autres termes, tous les observateurs sont unanimes à dire que le président Bouteflika briguera un troisième mandat, mais ils divergent seulement sur le timing de l'annonce de cette candidature.

A. S.

PROJET DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Cinq volets à soumettre au Parlement

PAR SADEK BELHOCINE

Le président de la République a exposé, lundi, devant le conseil des ministres réuni spécialement à l'occasion, les grands axes de la révision constitutionnelle qu'il compte soumettre au Parlement. Le projet de révision de la loi fondamentale s'articule autour de cinq volets.

Il s'agit en premier lieu de l'article 74 qui limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Ainsi, le verrou limitant à deux les mandats présidentiels successifs sera supprimé. C'est le plus important changement introduit dans le projet de révision de la Constitution adopté en conseil des ministres. Cet amendement vise à « consacrer pleinement le droit souverain du peuple à choisir librement ses dirigeants ». Tout en maintenant à cinq ans la durée du mandat présidentiel, l'amendement stipule que « le président de la République est rééligible ». Tout système démocratique, indique le communiqué du conseil des ministres, « reconnaît également au peuple seul le droit de choisir ses dirigeants par la voie des élections pluralistes, libres et transparentes » et précise que « la véritable alternance au pouvoir émane donc du libre choix du peuple lui-même lorsqu'il est consulté en toute démocratie et en toute transparence à travers des élections libres et transparentes ». Un autre important changement contenu dans le projet de

révision de la Constitution prévoit que le poste de « Chef de gouvernement » sera remplacé par celui de « Premier ministre ». Son titulaire sera nommé par le président de la République comme cela s'est fait jusqu'ici d'ailleurs pour le Chef de gouvernement. Il ne sera pas forcément issu de la majorité au Parlement. D'après le projet de révision, l'actuel Chef de gouvernement s'appellera désormais Premier ministre, et restera nommé par le président de la République qui peut aussi le révoquer. Le Premier ministre met en œuvre le programme du président de la République et coordonne à cet effet l'action du gouvernement qu'il choisit. A cette fin, il arrête son programme d'action qu'il présente en conseil des ministres. Le chef de l'Etat peut également nommer un ou plusieurs Vice-premiers ministres afin d'assister le Premier ministre dans l'exercice de ses fonctions. Le Premier ministre soumet son programme d'action à l'approbation de l'Assemblée populaire nationale. Le cas échéant, il peut l'adapter en concertation avec le président de la République, à la lumière du débat. En cas de non approbation de son programme d'action par l'Assemblée populaire nationale, le Premier ministre présente la démission de son gouvernement au président de la République.

De nouvelles dispositions contenues dans le projet de révision constitutionnelle prévoient la protection des symboles de la guerre d'indépendance, la mémoire des

chouhada et la dignité de leurs ayants-droits et des moudjahidines. « Nul n'a le droit de s'approprier et d'instrumentaliser l'histoire qui est la mémoire et le patrimoine commun de tous les Algériens à des fins politiques », souligne le projet de révision de la Constitution. La révision constitutionnelle portera également sur la protection des symboles de "la glorieuse révolution de novembre 1954" et la promotion de l'écriture et de l'enseignement de l'histoire.

L'article 5 de la constitution consignera les caractéristiques de l'emblème national ainsi que de l'hymne national « Quassaman » dans l'intégralité de ses couplets.

Le projet de révision de la Constitution prévoit aussi de nouveaux droits au profit de la femme. Un nouvel article 29 bis dispose que l'Etat œuvre à la promotion des droits politiques de la femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues.

Cette nouvelle disposition constitutionnelle dont les modalités de mise en œuvre seront fixées par loi organique est une « reconnaissance des sacrifices consentis par la femme algérienne durant la résistance nationale et la Révolution armée, de sa contribution à l'œuvre d'édification nationale et du courage exemplaire dont elle a fait preuve pendant la douloureuse tragédie nationale », selon le projet de loi.

S. B.

ILS ONT DIT

MOUSSA TOUATI,
PRÉSIDENT DU FNA

«Il faut un référendum populaire»

Le président du FNA (Front national Algérien) réitère la position de sa formation politique s'agissant de l'impératif de saisir le peuple par voie référendaire concernant cette question de la révision de la Constitution. « Il n'appartient à personne de priver le président de la République de l'exercice plein et entier de ses prérogatives constitutionnelles, mais ce dernier ne peut, à son tour, déléster le pouvoir du peuple dans l'exercice de ses droits et surtout s'il est question des équilibres des institutions constitutionnelles ». Pour Moussa Touati, « l'annulation de la fonction de chef de gouvernement et son remplacement par celle de premier ministre ainsi que l'amendement annulant la limitation du nombre de mandats présidentiels méritent de notre point de vue une consultation populaire qui s'impose dans ce cas précis ». Touati, qui a annoncé sa candidature pour les élections présidentielles, considère que la révision de l'article 74 est une marche-arrière par rapport aux acquis du pluralisme politique.

A. S.

MOHAMED DJEMAË, MSP

«Il est temps que la femme joue pleinement son rôle»

La position du MSP (Mouvement de la société pour la paix) a déjà été exprimée par le Madjless Echourra lors de sa session du week end dernier, nous a indiqué Mohamed Djemaâ, membre du bureau national de ce parti chargé de la communication et de l'information. « Globalement, on est favorable aux amendements que compte introduire le président de la République à la Constitution. Car le MSP exprime toute sa satisfaction quant au renforcement du respect des symboles de la Révolution, comme il exprime son soutien à la consolidation des droits politiques des femmes ». Djemaâ a ajouté que « certains ont tendance à tort à imputer aux islamistes de se positionner contre l'émancipation et l'évolution des femmes. Evoquant la réorganisation du Pouvoir exécutif, Djemaâ souligne que « ce genre de réformes n'est en soi ni bon ni mauvais, il faut qu'il y est des garde-fous pour que le Parlement et le pouvoir judiciaire jouissent pleinement de leurs prérogatives constitutionnelles ».

S. A.

SAID BOUHADJA, FLN

«Nous soutenons le Président»

Le parti du FLN réitère son soutien au président de la République pour la concrétisation du projet de révision de la Constitution. Saïd Bouhadja, membre du secrétariat exécutif chargé de l'information, a indiqué que « la position du FLN est connue car nous soutenons le Président dans son initiative et sa démarche de réviser la Constitution ». Selon notre interlocuteur, contacté hier, « cette position est amplement justifiée tant ces amendements sont non seulement d'une grande importance mais ils permettent aussi de préserver les grands équilibres entre les différents pouvoirs ». Ces amendements, selon Bouhadja, « vont aussi réorganiser le Pouvoir exécutif tout en renforçant son unité ». Il considère que la voie parlementaire pour la révision de la Constitution « est amplement suffisante du fait que les amendements sont partiels et limités et ce contrairement à l'avis de certains partis qui crient à qui veut les entendre qu'il fallait passer par le référendum ».

CONSOMMATION DE CHAMPIGNONS TOXIQUES

LES ENFANTS PRINCIPALES VICTIMES

Les enfants constituent le gros des victimes suite à la consommation de champignons toxiques. «Ce sont des gens très pauvres qui nourrissent leurs familles de ces champignons sauvages».

PAR LAMIA BRAHIMI

Comme chaque automne, des dizaines de cas d'intoxication suite à la consommation de champignons toxiques ont été enregistrés dans différentes régions du pays. Une dizaine de wilayas ont signalé des cas de graves intoxications depuis le début des récoltes. Ainsi plus d'une centaine de cas ont été enregistrés à travers le pays dont Khenchela, Jijel, Oum El Bouaghi, Tissemsilt et Bordj Bou-Arréridj. Hier encore, Oum El Bouaghi et Tissemsilt ont enregistré de nouveaux cas. A Oum El Bouaghi une fillette de 11 ans et un nourrisson de 18 mois ont trouvé la mort suite à la consommation de champignons vénéneux. 11 autres personnes sont sous surveillance à l'hôpital Ain Fekroun. A la wilaya de Tissemsilt un citoyen est décé-



dé. La liste reste ouverte puisque les campagnes de sensibilisation menées par l'Etat ne semblent donner aucun résultat.

Le responsable de cette calamité serait, selon les organisateurs de ces campagnes, l'ignorance des villageois qui consomment à l'aveuglette les champignons qu'ils ramassent dans les champs et forêts. Cependant, il y a un aspect qu'il ne faut

pas négliger dans toute cette histoire: la faim. Si ces villageois s'aventurent à ramasser des plantes sur lesquelles ils connaissent très peu de choses, c'est qu'ils n'ont vraiment pas le choix. Il est à noter à ce propos que les enfants constituent le gros des victimes suite à la consommation de champignons toxiques. « En général ce sont des gens très pauvres

qui nourrissent leurs familles de ces champignons sauvages » a affirmé un citoyen de la wilaya d'Oum el Bouaghi.

La consommation des champignons spontanés est très dangereuse. Une campagne de sensibilisation efficace nécessite l'intervention des médias lourds, la télévision notamment. C'est seulement à travers ce média qu'il serait possible de transmettre le message d'une manière simple aux villageois qui sont les premières victimes. Malheureusement, aucune campagne n'est passée à la Télévision algérienne. Par ailleurs, il serait intéressant de mentionner que la récolte des champignons est très structurée dans beaucoup de pays. Les zones connues pour la culture des champignons sont interdites au grand public. Seuls les connaisseurs y ont accès. Tout un dispositif de prévention et de sensibilisation est entretenu dans ces pays. En France par exemple, des guides indiquant d'une manière illustrée les champignons comestibles et ceux toxiques sont distribués gratuitement dans les pharmacies des régions concernées par la récolte des champignons spontanés. Ce genre de dispositif est inexistant en Algérie. Pis encore, les pouvoirs publics tolèrent la vente de champignons de nature et d'origine inconnues dans les marchés publics et sur les bords des routes.

L. B.

INTEMPÉRIES

Pluies orageuses sur plusieurs régions du pays

PAR AMEL BENHOCINE

Une nouvelle vague d'intempéries frappe, ces jours-ci, plusieurs régions du pays, sous forme d'averses orageuses, indique l'Office national de la météorologie. Les prévisions météo annoncent de fortes perturbations sur les régions Nord ainsi que les régions intérieures du pays. Une baisse de la température, avec un 14° maximum, et de fortes pluies, sont attendues, en effet, cette semaine.

Par ailleurs, des averses assez importantes se sont abattues, hier, sur la capitale. La pluie a été si forte qu'elle a créé

un mouvement de panique parmi les habitants, notamment à Bab El Oued et ses environs sur lesquels d'assez gros morceaux de grêle s'abattaient. La température a atteint les 12° sur la capitale.

Situation similaire à l'Ouest où des pluies torrentielles s'étaient abattues sur plusieurs wilayas, à l'instar de Mostaganem, Oran, et Chlef. Les fortes précipitations ont été suivies de crues au niveau de certains quartiers de la ville de Ain Defla. Les wilayas de l'Est ont été affectées par cette vague de froid. Oum El Bouaghi a enregistré des pluies diluviennes, particulièrement sur la commune de Ain M'lila.

L'Office national de la météorologie annonce la persistance du temps froid et relativement instable avec des averses et orages au Nord. Il faudra attendre vendredi pour noter une amélioration à l'Ouest tandis que les régions Est ne seront touchées par cette amélioration qu'à partir de samedi. Selon la Gendarmerie nationale, le mauvais temps a causé la fermeture de plusieurs routes et chemins de wilaya, notamment à Naâma et Bechar, ce qui a provoqué la coupure du trafic routier entre les wilayas de Naâma et El Bayadh, via les communes de Asla et Chellala.

Les citoyens sont appelés à suivre de

près les bulletins météorologiques et faire ainsi preuve de beaucoup de vigilance.

Il faut dire que la saison d'automne a débuté cette année d'une manière très remarquable avec des pluies torrentielles qui ont causé d'importants dégâts dans plusieurs régions.

Rappelons à ce titre que depuis le début du mois d'octobre, les inondations ont fait plus de 60 victimes et des centaines de familles sinistrées. Ces catastrophes naturelles ont concerné plusieurs wilayas, notamment Ghardaïa qui a été incontestablement la plus touchée.

A. B.

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Vers la création d'un organe de prévention

Le Conseil de gouvernement réuni hier a endossé un avant-projet de loi portant règles particulières relatives à la prévention et la lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC), prévoyant la création d'un organe chargé de la lutte contre la cybercriminalité. L'organe en question aura une fonction de coordination dans la lutte contre ce type de crimes et de délits, commis à l'aide de moyens informatiques.

L'avant-projet de loi intervient compte tenu de la "généralisation de l'utilisation" des nouvelles TIC, qui a généré la "multiplication de nouveaux types de crimes et de délits". Ces crimes sont une menace, aussi bien pour la confidentialité et l'intégrité des systèmes informatiques que pour les réseaux et les infrastructures qui les

sous-tendent, précise le communiqué du Conseil.

Même sans l'existence d'une loi réprimant ce genre de phénomène moderne, l'Algérie s'était déjà prémunie des "dangers liés à la cybercriminalité" en se dotant d'un dispositif juridique qui incrimine les actions malveillantes dirigées contre les systèmes de traitement autorisés des données, lors de la révision en 2004 du code pénal. "C'est ce dispositif que vise donc à renforcer l'avant-projet de loi en l'objet", explique le communiqué, qui ajoute que le texte "énonce les mesures préventives de lutte contre la cybercriminalité".

Le texte en question précise également des procédures conformes aux normes universelles auxquelles seront tenus les opérateurs en matière de communications. En prévoyant de se

doter d'un organe de coordination de la lutte contre cette criminalité moderne, l'Algérie compte suivre la trace d'autres pays développés qui disposent déjà d'un pareil mécanisme dont l'efficacité a été prouvée pour contrer la cybercriminalité, devenue un phénomène transfrontalier.

Lors d'une récente conférence sur ce phénomène, un expert algérien des TIC a annoncé la préparation d'un tel texte de loi qui viendrait combler un vide juridique en la matière et qui regrouperait tout l'arsenal juridique existant en Algérie, inhérent à ce fléau. Le directeur central chargé de la société de l'information au ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication a estimé qu'une lutte efficace contre cette criminalité nécessite de la prévention, du renseignement et du partage

d'informations tant au niveau national qu'international. L'organe qui sera mis en place vise, par conséquent, à coordonner le travail des différents services de l'Etat en charge de combattre ce phénomène.

La Gendarmerie nationale a été la première institution à se doter d'une cellule de lutte contre la cybercriminalité qui a fait ses preuves et d'autres institutions impliquées dans la lutte contre ce genre de crime se préparent à en faire de même.

Cette forme de criminalité étant nouvelle, son combat exige, selon les experts, une formation poussée dans le domaine des TIC. Aussi, les pouvoirs publics ont déjà mis en place et exécuté un programme de formation spécialisée à l'étranger, au profit de dizaines de magistrats dans ce domaine.

SUR INSTRUCTION DE CHAKIB KHELIL

SONATRACH RÉDUIT SA PRODUCTION DE 71.000 BARILS PAR JOUR

Chakib Khalil en personne a sommé la compagnie publique Sonatrach de réduire sa production de pétrole brut de 71.000 barils par jour et ce, à partir du 1er novembre.

PAR SEMMAR ABDERRAHMANE

L'Algérie a procédé officiellement à la réduction de sa production nationale de pétrole. C'est Chakib Khalil en personne, le ministre de l'Energie et des Mines, qui a sommé la compagnie publique Sonatrach de réduire sa production de pétrole brut de 71.000 barils par jour et ce, à partir du 1er novembre, a-t-on appris hier de la part de l'APS qui cite une source officielle.

Par cette mesure, l'Algérie entend se conformer ainsi à la récente décision de réduire de 1,5 million b/j la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Une décision prise, rappelle-t-on, lors de sa réunion extraordinaire du 24 octobre à Vienne.

Par ailleurs, tout indique que cette nouvelle mesure vise avant tout à enrayer la chute des prix du pétrole qui ont perdu plus de la moitié de leur valeur depuis juillet dernier. Il faut savoir que d'autres pays, à l'instar de l'Algérie, ont déjà annoncé leur réduction de la production comme les Emirats arabes unis, le Nigeria et l'Iran, tandis que le Venezuela avait annoncé jeudi dernier qu'il se préparait à



réduire sa production de 129.000 barils/jour. Néanmoins, l'Arabie saoudite n'a toujours pas notifié sa décision de baisse à ses clients, ce qui met sérieusement en cause, selon de nombreux experts, la décision prise par le cartel de l'OPEP. D'autant plus que le marché pétrolier attend, plus que jamais, un signe fort à même de provoquer un rebondissement des cours. Dans une déclaration faite

dimanche dernier à Alger, Chakib Khalil, président en exercice de l'Opep, avait fortement appelé les pays membres de l'Organisation à respecter cette décision.

"J'ai Moi-même informé tous les membres qu'il fallait le faire (notification aux clients) puisque c'est le seul moyen pour le marché de savoir qu'on est vraiment sérieux quant à l'application de la décision de Vienne", a-t-il insisté.

D'un autre côté, il est à signaler que, pour notre ministre de l'Energie et des Mines, les pays de l'Opep, qui se fixent comme objectif de stabiliser les prix du pétrole entre 70 et 80 dollars le baril, "n'ont pas d'autres choix que de se conformer à la décision de réduction de la production prise à Vienne", avait souligné à ce propos Chakib Khalil.

En attendant que l'Algérie abrite, le 17 décembre à Oran, la prochaine réunion extraordinaire de l'Opep, les cours du brut continuent de chuter sous les 60 dollars. Pour preuve, le baril de pétrole Brent est tombé hier en-dessous des 59 dollars à Londres, pour la première fois depuis février 2007, à 58,85 dollars.

Enfin, il est à souligner que la dégringolade des prix du brut a coûté à l'ensemble des pays membres de l'Opep des pertes annuelles de 595 milliards de dollars, selon des chiffres publiés récemment par la publication spécialisée "Pétrole et Gaz Arabes". Ces pertes pourront s'aggraver encore si la chute des prix du brut est amenée à durer, avertissent les experts. L'on comprend, en dernier lieu pourquoi les représentants des pays de l'OPEP croisent les doigts pour que cette réduction de la production suscite l'effet escompté. Cela, sans compter le pouvoir des spéculateurs qui, eux, ne reculeront devant rien pour enfoncer encore plus le monde dans cette crise. En tout cas, à travers cette nouvelle mesure, l'Algérie a montré ses dents et entend se faire respecter sur l'échiquier international.

S. A.

MARCHÉ DU PÉTROLE INSTABLE

FLUCTUATIONS INCESSANTES DES PRIX

PAR RABIA NAWEL

L'es prix du pétrole rebondissaient une fois de plus hier à l'ouverture des échanges à New York; sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" pour livraison en décembre s'échangeait à 65,90 dollars, au lendemain d'un fort recul, sous le seuil psychologique des 60 dollars dans les échanges en Asie. Après avoir perdu le tiers de sa valeur sur le seul mois d'octobre, le prix du baril avait encore reculé de près de quatre dollars lundi, sur un marché qui reste pes-

simiste pour les perspectives économiques et la demande d'or noir.

Le baril de Brent livrable pour le mois prochain valait ainsi 59,77 dollars. A Londres, il est passé même sous les 59 dollars aux alentours de 9h 30. Quant au «light sweet crude» en livraison pour la même période, il cédait également du terrain avec 62,25 dollars.

Touchant leur niveau le plus bas depuis février 2007, les cours du pétrole ont enregistré la dégringolade la plus spectaculaire de leur histoire : Ayant atteint le niveau record de 147,50 dollars le baril à Londres, ils ont

perdu 60% de leur valeur.

Dans ce contexte, de nombreux experts ont souligné que les opérateurs agissaient davantage en fonction de l'ambiance économique générale que des nouvelles propres au marché pétrolier.

D'autres encore soutenaient que l'évolution à la hausse des marchés européens apaiserait quelque peu les craintes des opérateurs économiques même si l'attente reste de mise en attendant le verdict de l'élection américaine. Et ce, en dépit de la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) de réduire

son offre de 1,5 million de barils par jour à compter du 1er novembre qui semble pour l'heure n'avoir aucun effet sur le prix du baril.

A ce propos, des analystes suggèrent que l'application de cette décision n'interviendra jamais arguant que l'Arabie saoudite, chef de file de facto de l'OPEP et alliée traditionnelle des Etats Unis, n'a toujours pas annoncé la baisse de son offre généreuse. Un signe guetté par les opérateurs du secteur qui, à coup sûr, influera d'une manière ou d'une autre sur le cours du prix de l'or noir.

R. N.

LE TROU DE LA SÉCU S'ACCENTUE

LA CNAS DANS UN ÉTAT CRITIQUE

PAR AMINE KHAROUBI

L'a Caisse nationale de sécurité sociale est en proie à des difficultés d'ordre financier. Et pour cause, le fossé entre les dépenses et les recettes est béant. C'est ce qu'a indiqué hier, Djawad Bourkaib, directeur général de la sécurité sociale au niveau du ministère du travail à la radio chaîne III. « Le volume des dépenses par rapport aux recettes est préoccupant et en cela il y a matière à réfléchir ». Ainsi, les dépenses de la CNAS ont été mul-

tipliées par dix, passant de 56 milliards de DA à 141 milliards ces huit dernières années. C'est dire la menace qui pèse sur la CNAS. Ce qui est préoccupant, c'est l'explosion du montant des dépenses liées au remboursement du médicament qui a progressé de 30 % entre le premier semestre 2007 et celui de 2008.

Cet état de fait impose, selon l'orateur, un programme sectoriel axé sur la préservation des équilibres financiers de la CNAS, a-t-il ajouté. Une option qui passe par la maîtrise des dépenses liées aux

médicaments sans pour autant toucher à l'accessibilité au médicament. S'agissant des dépenses inhérentes aux médicaments importés c'est en fait une situation qui a accentué le trou de la Sécurité sociale, correspondant à une facture si insoutenable qu'elle a contraint les pouvoirs publics à revoir leur copie en matière de politique d'importation du médicament. Un changement de cap opéré grâce à l'impulsion des opérateurs en pharmacie. Revenant justement sur cette récente loi interdisant l'importation du médi-

cament fabriqué localement, M. Bourkaib a fait savoir que « cela veut dire qu'on pouvait le faire avant et qu'on a perdu beaucoup d'argent pendant des années aux dépens de la sécurité sociale ». Abordant le tarif de référence, M. Bourkaib dira qu'« il n'y a eu absolument pas d'erreur dans le calcul des tarifs de référence (TR). Ceux qui le disent, ce sont ceux qui ont perdu avec le système du tarif de référence et là, je fais allusion en l'occurrence à ceux qui importent le médicament au prix cher », a-t-il indiqué.

Il y a aussi une autre option retenue dans le cadre de la maîtrise des dépenses, c'est le recours au système de la contractualisation. Interpellé par un auditeur au sujet du retard dans sa mise en application, le DG de la CNAS a souligné que le système de contractualisation « est un processus très complexe. Il y a des instruments et des procédures à mettre en place, bref tout un changement de la gestion hospitalière et de la gestion au niveau des organismes de la sécurité sociale ».

A. K.

M. YACINE KALEM, DIRECTEUR MARKETING DE CITROËN ALGÉRIE AU MIDI LIBRE

«La taxe sur les véhicules a cassé le marché»

La taxe sur les véhicules neufs a été perçue comme l'épée de Damoclès sur les constructeurs en Algérie et particulièrement pour Citroën Algérie. Les conséquences sont palpables, car le manque à gagner s'est réduit carrément de moitié. C'est ce que nous a affirmé le directeur Marketing de Citroën Algérie — représentée

désormais par la société SAIDA —, qui a eu l'amabilité de nous accorder un entretien exclusif au cours duquel il a également exposé les difficultés qui empêchent le constructeur aux chevrons d'implanter une usine en Algérie. Mais il reste tout de même optimiste. Pour lui, l'année 2009 sera prometteuse.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR MOUNIR CHERIFFA

Midi Libre : Citroën vient de changer son distributeur en Algérie ; quels ont été les changements opérés depuis ?

M. Yacine Kalem : Effectivement, depuis mars 2008, Citroën a décidé de se séparer de son ancien distributeur et de solliciter un nouveau qui est GBH qui représente et distribue la marque exclusivement en Algérie représentée par sa filiale en Algérie, Eurl Saida (Société algérienne de distribution automobile). Dès lors, les changements ont commencé à être ressentis, une restructuration est en train de s'opérer en direction du service après-vente, le redéploiement du réseau. Toutes les anomalies cumulées auparavant sont en train d'être corrigées et les objectifs seront atteints.

S'il y a un redéploiement, quel sera l'investissement y afférent ?

Nous avons mis sur la table un investissement pour atteindre les objectifs d'ici les dix ans à venir, nous projetons de nous déployer efficacement à l'Est et à l'Ouest en installant des succursales dignes de son nom à Oran, Annaba et Constantine ainsi que l'inauguration de plusieurs agents agréés dans les autres wilayas avoisinant les succursales. A partir de là, nous allons suivre en parfaite corrélation le marché. Si le marché pèse actuellement 241.000 véhicules et que Citroën n'a fait que 3.400 l'année dernière, ce n'était pas représentatif puisque ça ne fait que 1,7 %, part vraiment faible. Alors que la marque a vraiment les capacités de réaliser deux fois plus.

Existe-t-il une coopération de sous-traitance avec la PME algérienne ?

Il est clair que l'industrie automobile ne peut se développer sans s'appuyer sur un tissu de PME local. On travaille avec des designers en interne, des douaniers et transitaires, agence de communication ou encore centrale d'achat, médias, société de gardiennage et en cela on a un énorme besoin de sous-traitance. Il y a environ 40 PME qui travaillent avec Citroën Algérie.

Et qu'en est-il des PME qui interviennent directement dans l'industrie automobile ?

Il est vrai que dans ce domaine, il n'y pas de partenariat pour l'instant. D'ailleurs, vous avez dû remarquer qu'aucune marque en Algérie ne fait le montage par exemple. En effet, on n'a pas de visibilité claire dans ce type de projets.

Qu'est-ce qui empêche justement l'émergence de PME dans l'industrie automobile ?

Le gros problème qui se pose à l'installation d'usine dans l'automobile, c'est celui du foncier, du transport mais également des ressources humaines. Il y a un manque criant de main,



Bilal B./Midi Libre



D'un côté, on veut lutter contre le chômage et de l'autre on instaure une taxe qui met K.-O. tout un secteur d'activité. De plus, je doute que cette taxe puisse aider les citoyens à régler les problèmes de transport.



d'œuvre qualifiée dans ce secteur qui est dû à un problème de formation professionnelle. Pour l'instant, on profite des IDE qui sont ici en Algérie, parce qu'on apprend tous les jours au contact des étrangers, nos voisins tunisiens et marocains. Il faut dire qu'ils sont très en avance dans ce domaine.

A votre avis, qu'est-ce qui empêche concrètement les constructeurs d'implanter leurs usines dans le pays, surtout que notre marché reste de loin le plus attractif en Afrique ?

Quand on délocalise une usine pour l'installer dans un pays comme le nôtre, c'est essentiellement pour réduire les coûts de production. Ici en Algérie, le cadre est propice, mais le moment n'est pas encore opportun, dans la mesure où le personnel n'est pas encore à la hauteur de ce qu'on attend de lui. Le combat reste très difficile.

Pour nous, il est préférable d'installer une usine employant des ingénieurs algériens, ce qui est profitable du point de vue de la grille salariale. Faire tourner une usine avec deux étrangers envoyés par les constructeurs avec 200

Algériens à côté, c'est mieux que d'avoir 50 salariés algériens et 50 étrangers. A mon avis, il ne faut pas précipiter les choses et se lancer dans un combat très difficile. C'est cela le vrai problème qui freine actuellement les projets d'installation d'usines automobile en Algérie.

Mais en même temps, vous savez que l'instauration de la taxe sur les véhicules neufs, c'est l'expression du coup de colère des pouvoirs publics en direction des constructeurs automobiles qui préfèrent écouler leurs véhicules, à défaut d'investir réellement. Qu'en pensez-vous ?

Justement, l'instauration de cette taxe a causé beaucoup de dégâts, dans le sens où elle a cassé le marché. Ce qui a fait ralentir l'absorption du chômage alors que toutes les entreprises étaient en pleine expansion. Je peux vous dire que cette loi a produit l'effet inverse puisqu'elle a fait anéantir nos efforts d'investissement. Cette loi a freiné les ventes, ce qui a réduit le chiffre d'affaires et automatiquement ça réduit le nombre de recrues. D'un côté, on veut lutter contre le chômage et de l'autre on instaure une taxe qui met K.-O. tout un secteur d'activité. De plus, je doute que cette taxe puisse aider les citoyens à régler les problèmes de transport. Ceux qui ont pensé cette loi ne connaissent pas les problèmes de l'Algérie profonde, ils ne savent pas ce que c'est que se déplacer entre 1er Mai et Rouiba. La voiture ce n'est pas un luxe pour le taxer. C'est un besoin. Le prix de l'accès à la voiture est devenu très cher.

Donc pour vous, le mobile avancé par les pouvoirs publics pour subventionner le ticket de transport ne tient pas la route ?

Evidemment, ça ne tient pas la route. Les pouvoirs publics ont décidé de baisser la facture d'importation annuelle.

C'est facile d'instaurer une taxe pour réduire la facture dans l'automobile, mais je ne pense pas que les pouvoirs publics ont pensé aux conséquences. Citroën a décidé de céder une grande partie de sa marge pour réduire les prix pour le public. Mais ce n'est pas facile.

Quel est l'impact du taux de change sur les ventes ?

Aujourd'hui, on se retrouve avec un stock acheté il y a un mois, le taux de change n'était alors pas comme celui d'aujourd'hui. Maintenant 1 euro vaut 83 dinars, avant c'était 1 euro pour 102 dinars. Le prix de revient de ces véhicules-là est supérieur à celui acheté auparavant.

Ces fluctuations nous ont pénalisés, pourtant il faut bien les écouler, on est pénalisés. Même s'il y a des phénomènes macroéconomiques qui nous avantagent comme la conjoncture actuelle où l'euro est faible.

Est-ce que Citroën envisage de couper la poire en deux pour supporter la taxe avec le client ?

Effectivement, on le fait indirectement. C'est-à-dire sans l'afficher clairement. La donne a changé pour nous, et de ce fait on est obligé d'adapter nos offres. Nous faisons des remises allant jusqu'à 240.000 DA, c'est un énorme sacrifice pour le groupe qui a décidé à travers ces remises de couper la poire en deux.

Quel est le manque à gagner en termes de vente ?

On a vendu 250 unités par mois, alors que l'année dernière, à cette époque, on vendait 450 véhicules. Je vous invite à faire le calcul. Et c'est là l'impact de la taxe instaurée par le gouvernement sur les véhicules neufs.

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, a annoncé récemment une baisse des prix des véhicules neufs ? Qu'en pensez-vous ?

Si ce taux se maintient 2 mois à trois mois, effectivement, les prix vont baisser. Mais il faut que le client comprenne que cette donne ne se fera pas du jour au lendemain. Ce n'est pas aussi évident.

Citroën occupe quelle place dans le classement des ventes en Algérie ?

En 2007 on était 11ème, alors que cette année on est à la 14ème place. Ce recul s'explique par le passage de Citroën d'un distributeur à un autre. Ce qui n'a pas été sans conséquences sur les ventes. Nous sommes en train de redémarrer de plus belle. Je peux vous dire que 2009 sera très prometteur. Nous venons de lancer «Citroën Entreprise», une équipe, un manager et un Show Room à part. Une entité qui cible uniquement l'entreprise. Il y aura dans les prochains jours «Citroën financement» et «Citroën Assistance» mais également un centre de presse.

M. C.



Bilal B./Midi Libre

GUELMA, CITÉ AÏN DEFLA

Un marché informel encombrant

Des dizaines de stands hideux, constitués de madriers, tôles de zinc, bâches roseaux et autres matériaux hétéroclites, squattent les trottoirs, le parking, les espaces de servitude de cette cité résidentielle.

PAR HAMID BAALI

Au mépris des règles élémentaires urbanistiques, un marché informel de fruits et légumes a été créé à la hussarde au début des années 2000 au niveau de la cité Aïn Defla (ex - Fougerelles) secteurs A et B sur les hauteurs du chef-lieu de wilaya.

Devant la passivité des élus locaux, des dizaines de stands hideux, constitués de madriers, tôles de zinc, bâches roseaux et autres matériaux hétéroclites, squattent les trottoirs, le parking, les espaces de servitude de cette importante cité résidentielle dont les milliers de riverains endurent les multiples nuisances.

Selon les témoignages recueillis, cette situation qui perdure agresse l'intimité, la



quiétude et le bien-être des familles occupant les bâtiments collectifs dont les abords sont encombrés par les étals archaïques. Dès l'aube, le voisinage est brutalement réveillé par le vacarme occasionné par les marchands, les va-et-vient des camions de livraison, et le calme ne s'établit qu'à la tombée de la nuit, sachant que l'environnement est jonché de tas d'ordures, de déchets de fruits et légumes et immondes qui exhalent des odeurs nauséabondes.

Les maîtresses de maison sont

contraintes de fermer les fenêtres pour se soustraire au tintamarre assourdissant et aux propos grossiers déversés sans honte par des énergumènes peu soucieux de la tranquillité et du respect d'autrui.

Les enfants sont pénalisés, car leur aire de jeux est éternellement squattée par ces vendeurs informels, non patentés qui font preuve de cynisme et de mépris à l'égard des résidents. Le transport urbain, dont plusieurs lignes empruntent la rue principale de la cité Aïn Defla est pénalisé par les embouteillages engendrés par ce marché informel qui draine des cohortes de clients qui investissent la chaussée.

A quelques centaines de mètres, un imposant marché couvert, un R+1 réalisé au niveau de la cité M'rabet Messaoud, demeure désespérément fermé bien qu'achevé depuis une année.

Son ouverture serait salutaire pour sauvegarder le cadre de vie de cet important quartier périphérique peuplé. Un pressant appel est lancé aux autorités locales.

H. B.

CHLEF, 2.000 LOGEMENTS SOCIAUX

2.000 unités attribuées avant la fin de l'année



Deux mille logements sociaux seront distribués dans la wilaya de Chlef d'ici la fin de l'année en cours. Ce quota a été déjà notifié aux commissions de daïra chargées d'examiner les dossiers des candidats au logement social et de leur distribution. 437 unités sont en cours d'attribution au niveau des communes de Heranfa, Sidi Akkacha, Sidi Abdelrahmane, Karimia, Sobha et Labiod Medjadja. Une opération similaire est prévue prochainement dans la commune de Chlef, où pas moins de 349 logements sociaux seront distribués. L'attribution de ce quota se fera au fur et à mesure de l'examen des dossiers de demandes de logements sociaux formu-

lées par les citoyens. Par ailleurs, il est à signaler qu'un programme de 6.300 logements destinés initialement aux locataires des logements en préfabriqué a été converti en programme de logements sociaux, après les mesures prises par le gouvernement en juin dernier relatives au remplacement en dur des chalets sur le site même de leur implantation. Parmi ce programme, 2.300 unités sont en cours de réalisation dans la commune de Chettia, située à 10 km au nord du chef-lieu de wilaya et considérée comme la plus grande agglomération en préfabriqué de la wilaya tandis que 4.000 autres sont en voie de lancement à Chorfa et Hay Benssouana, dans la commune de Chlef.

BOUIRA, OLÉICULTURE

5 millions de litres d'huile d'olive prévus

La Direction des services agricoles de Bouira table sur une production prévisionnelle de près de 5 millions de litres d'huile d'olive, au titre de la campagne oléicole devant débiter à la mi-novembre courant, selon les estimations des techniciens de la DSA. Cette campagne attendue est jugée "la meilleure" depuis l'année 2004, année "durant laquelle la production avait chuté à un million de litres d'huile, à cause des tempêtes de neige". Selon les données fournies par la DSA, l'oléiculture s'étend sur une superficie de 21.560 ha, du nord de la région, soit dans les

limites d'Aghbalou, à l'extrême est jusqu'à Lakhdaria à l'ouest, avec 17.585 ha de vergers productifs. Pour cette année, la DSA escompte un rendement de 15 qx/ha, en légère hausse comparativement à la production de l'année 2007 qui a fluctué entre 06 et 10 qx d'olives à l'hectare. Cette hausse dans la production trouve son origine dans l'intérêt accru accordé cette année à l'entretien des plantations depuis que le litre d'huile d'olive s'écoule à 400 DA. Parallèlement, la région compte un parc de transformation oléicole de 58 huileries semi-modernes et 75 autres traditionnelles.

Par ailleurs, une coopérative professionnelle pour la valorisation de l'huile d'olive locale, englobant des oléiculteurs et des oléifacteurs a été créée dernièrement dans la wilaya. La mission principale qui lui a été donnée est le contrôle du processus de production de cette denrée vitale, à commencer par sa récolte dans les champs jusqu'à sa transformation au niveau des huileries. Il s'agit également d'améliorer ce processus pour l'aligner sur les standards internationaux en vue d'une labellisation de ce produit qui lui ouvrira les marchés étrangers.

Zaoui Abderaouf

AIN DEFLA, PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

37 millions pour 21 communes

Une enveloppe financière de près de 37 millions de dinars (3.690.000.000,00) a été consacrée à la protection de 21 communes exposées aux inondations dans la wilaya d'Aïn Defla. Ce montant a été arrêté suite à une évaluation faite par les services concernés et ce, à la demande des autorités centrales suite aux dernières inondations qui ont affecté les communes de Aïn Turki, Ben Allel, Sidi Lakhdar, Miliana et Khemis

Miliana. Outre ces cinq communes, d'autres communes, à l'instar de Aïn Soltane, Bir Ould Khelifa, Aïn Lechiekh, Boumedfaâ, Djendel, Djellida, Bathia, Belaâs, Hassania, Hammam Righa, El-Attaf, Oued Djemaâ, Oued Chorfa, El-Amra, Tacheta et El-Abbadia, vont également bénéficier du programme de protection des villes contre les inondations dans le cadre d'un plan national. D'autre part, deux actions relevant du secteur de l'hy-

draulique, nécessitant une urgence, à savoir la rénovation du réseau AEP et du réseau assainissement, ont été entamées par ces mêmes services dans la commune d'Aïn Turki, pour un montant de 54 millions de dinars. Il est à noter que le wali d'Aïn Defla, dans une déclaration à la presse, avait estimé les dégâts occasionnés par les intempéries qui ont touché le territoire de sa wilaya entre le 08 et le 15 octobre à quelque 70 millions de dinars.

TÉBESSA

A l'approche de l'Aïd El Adha, les prix des moutons flambent

Si les chutes de pluie enregistrées dans la région Est du pays ont été favorablement accueillies par les fellahs après une longue période de sécheresse, pour le reste de la population, notamment les petites et moyennes bourses, cela constitue un fardeau qui vient achever leur budget déjà mis à mal par les dernières dépenses liées à la rentrée scolaire, au Ramadhan et à l'Aïd El Fitr, puisqu'à l'approche de l'Aïd El Adha, les prix des moutons se sont envolés à Tébessa, Bir El Ater, Mdaourouch et Souk Ahras.

A Bir El Ater, un mouton moyen, pesant approximativement 20 kg, a atteint 2 millions de centimes alors qu'il ne dépassait pas les 12.000 DA il y a un mois. Chez les bouchers, le prix du kg est subitement passé de 450 à 700 DA d'où l'inquiétude de ces derniers qui seront contraints à baisser rideau si ces augmentations persistent. Pour eux, ce sont les gros bonnets qui tiennent les rênes des marchés et qui veulent profiter de ces circonstances pour récupérer ce qu'ils estiment avoir perdu pendant la sécheresse et faire face aux prix élevés du foin. Qui a prétendu que les fêtes religieuses sont des journées de Rahma ?

K. Mehri

MILA

Campagne labours-semailles

52.100 hectares destinés au blé dur, 26.800 ha au blé tendre, 24.100 ha à l'orge et 3.000 ha à l'avoine, soit un total de 106.000 hectares de terres agricoles représentant 44,6% de la surface agricole utile (SAU) de la wilaya seront emblavés durant la campagne labours-semailles 2008-2009, entamée fin août et qui se poursuit toujours.

Engrais (phosphate), semences toutes variétés et matériels agricoles (tracteurs...) en nombre suffisant sont disponibles auprès des magasins de la CCLS répartis à travers la wilaya, moyennant finances (crédit ou cash).

Concernant la nouvelle formule de crédit sans intérêts (RFIG) à laquelle ont adhéré massivement les fellahs au vu des facilités octroyées par la BADR et la BNA, la Direction des services agricoles, la Chambre de l'agriculture et les représentants des institutions n'ont pas manqué d'organiser des journées de sensibilisation à l'intention des fellahs pour les pousser à opter pour la RFIG.

A ce jour, toutes les dispositions ont été prises pour faire de cette campagne une vraie réussite. La seule crainte qui hante les fellahs a pour nom la météorologie.

Zaoui Abderaouf

SOUK-AHRAS

Un nouveau directeur pour l'ADE

Un nouveau directeur a été désigné à la tête de l'Algérienne des eaux à Souk-Ahras en remplacement de l'ex-directeur appelé à occuper le même poste à Khenchela.

Vu les innombrables points noirs du réseau AEP dans la wilaya de Souk-Ahras, le nouveau directeur a du pain sur la planche. Les nombreuses fuites enregistrées ça et là, les factures forfaitaires pour indisponibilité de compteur dans certains quartiers ainsi que les dettes que l'entreprise doit récupérer auprès de ses clients, notamment certaines entreprises et collectivités locales, continuent à entraver le bon fonctionnement de l'entreprise.

K. Mehri

CONSTANTINE, TÉLÉPHÉRIQUE

Projet de trois nouvelles lignes

La wilaya de Constantine a fini par obtenir le quitus du ministre concernant la réalisation de trois autres lignes de téléphérique. Un groupement étranger sera chargé de réaliser cet important projet.

PAR KHALIDA B.

Après de longues négociations avec le ministère des Transports, la wilaya de Constantine a fini par obtenir le quitus du ministre concernant la réalisation de trois autres lignes de téléphérique. C'est le wali de Constantine, M. Boudiaf, qui a annoncé cette bonne nouvelle. Il a en outre signalé que c'est un groupement étranger qui sera chargé de réaliser cet important projet. «Un groupe d'experts étrangers spécialisés dans le transport par câbles est depuis hier à Constantine pour entamer les études de faisabilité», a indiqué, hier, à la presse, le chef de l'exécutif. A coup sûr, une fois réceptionnés, ces moyens de locomotion vont contribuer à l'allègement du transport à Constantine. Approché par nos soins, le directeur du transport de la wilaya



de Constantine nous a indiqué que la réalisation de ces lignes est devenue une nécessité «le téléphérique ne relève plus d'une simple question de prestige. Constantine a besoin de ce moyen de transport et nous avons réussi à convaincre les hautes instances sur la justesse de notre demande», nous a-t-il affirmé. Notre interlocuteur a indiqué que les futures lignes du téléphérique relieront plusieurs agglomérations, «la première ligne reliera l'ex-station de

bus Kerkri située au centre ville au quartier de Sidi Mabrouk, la deuxième la gare routière à l'université Mentouri, la troisième assurera la navette centre-ville-Bekira», nous a-t-il précisé. Ces lignes devront renforcer le processus de transport par câbles initié pour la première fois à Constantine au mois de juin dernier avec la réception du premier téléphérique

qui relie le boulevard Tatache au CHU. Les télécabines ont été bien accueillies par les Constantinois. Les moults projets d'envergure lancés à Constantine à l'instar du tramway, le viaduc et les lignes de téléphériques seront-ils en mesure de relooker la ville du savoir? L'ambition affichée par le wali est elle suffisante pour sauver une ville millénaire de la clochardisation? L'avenir nous le dira. **K. B.**

KHENCHELA, ALPHABÉTISATION

Les encadreurs font défaut

Un déficit en encadreurs des classes d'alphabétisation est enregistré au cours de cette année scolaire dans la wilaya de Khenchela, ont indiqué les responsables de l'Office national de lutte contre l'analphabétisme et de l'enseignement pour adultes. Ce constat a été fait lors de la visite, vendredi, de la ministre déléguée chargée de la Famille et de la Condition féminine, Mme Nouara Djaâfar, dans des classes pilotes dans la commune

de Babar. Les 9.000 inscrits en classes d'alphabétisation sont encadrés par 110 enseignants recrutés dans le cadre du dispositif de pré-emploi et d'insertion de jeunes, a affirmé le responsable de l'antenne locale de l'Office qui relève que ce nombre «est insuffisant comparativement à celui des inscrits». 8.650 des personnes inscrites en classes de lutte contre l'illettrisme sont des femmes et 500 des hommes, a signalé le même cadre qui souligne que ceux qui ont,

au cours des dernières années, appris à lire et écrire sont «très nombreux». L'Office soutient, en outre, les personnes inscrites en classes d'alphabétisation dans l'acquisition des qualifications professionnelles qui leur permettent d'améliorer leurs conditions et leurs revenus. Plusieurs des classes d'alphabétisation sont ouvertes au sein des mosquées et ceux qui les fréquentent saisisent l'occasion pour apprendre le Saint Coran.

M'SILA, LUTTE CONTRE L'HABITAT PRÉCAIRE

6.000 logements neufs inscrits

Six mille logements neufs ont été inscrits par la wilaya de M'sila au titre du programme de lutte contre l'habitat précaire lancé en 2006 et dont la tranche 2008 prévoit la construction de 2.500 unités. La wilaya totalise 34.646 habitations précaires, dont 5.734 taudis, 1.556 habitations sans ossature et 13.256 unités en toub et pierre en état de dégradation. 10.905 de ces unités ne

sont pas occupées en raison de leur dégradation avancée ou leur appartenance à de multiples héritiers, alors que 23.741 sont occupées. Pour les élus des grandes communes que sont M'sila, Boussaâda, Sidi Aïssa et Aïn Lahjal, la résorption de l'habitat précaire exigerait l'intensification de ces actions mais aussi des aides pour l'entretien et la restauration des constructions s'y prêtant.

Les mêmes élus relèvent que parfois une construction précaire peut abriter plusieurs familles dont chacune aura droit à un logement social.

Ils signalent également que l'octroi des aides de restauration ne doit pas exiger la présentation des actes de propriété car, très souvent, ces logements ne sont pas notariés mais ont seulement des actes sous seing privé.

ANNABA

Le vaccin antigrippal indisponible dans les pharmacies

Alors que la vaccination contre la grippe saisonnière devait être entamée au mois de septembre, elle n'a pu être effectuée jusqu'à ce jour. Le vaccin anti-grippal n'est pas disponible dans les pharmacies.

Les pharmaciens de la wilaya de Annaba sont contrariés à cause du retard accusé dans la livraison, puisque ces derniers le proposent aux clients durant cette période de l'année. Ce retard n'a pas été motivé, ce qui inquiète officines. Le plus inquiétant ce sont les demandes de vaccins qui s'intensifient durant ce mois-ci et les pharmaciens, sont embarrassés d'avancer le niet catégorique à leurs clients. Personne ne sait pourquoi le vaccin n'est pas encore distribué à Annaba, même les fournisseurs principaux basés à Alger n'ont pas encore été servis. En principe, le vaccin devrait être distribué au début du mois d'octobre date à laquelle les malades désirent une inoculation immunitaire avant l'apparition des symptômes du virus et le vaccin sera inutile et sans effets.

Amar Aït Bara

Journées interantionales du film pédagogique

Les 1ères journées internationales du film pédagogique ont débuté lundi dernier à l'université Badji-Mokhtar de Annaba.

Cette manifestation qui s'étalera sur deux jours a été organisée au niveau du pôle universitaire d'El Bouni et a permis la participation des universités d'Alger, de Constantine, Mostaganem, Annaba et de France.

Ces universités ont présenté une vingtaine de films pédagogiques traitant de nombreux thèmes liés à de nombreuses spécialités dont on citera : l'histoire, la médecine, l'archéologie, la communication, la technologie et autres. Au terme de ces journées, le jury désignera les trois meilleurs films où des récompenses seront décernées aux lauréats. De nombreux invités de marque ont rehaussé de leur présence cette manifestation dont on citera : Amar Laskri cinéaste, le professeur Yves Chauvin prix nobel de chimie en 2005 et le directeur du Centre culturel français.

A. A. B.

Publicité

MIDI
L'info, rien que l'info
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Libre
www.lemidi-dz.com

RECRUTE

- Journalistes confirmés
- Photographes
- Assistante de direction
- Correcteurs confirmés
- Ingénieur en informatique
- Chauffeurs
- Monteurs sur écran Mac
- Webmaster
- Femme de ménage
- Agents de saisie
- Administrateur
- Veilleur de nuit

Envoyez votre CV à l'email suivant : direction@lemidi-dz.com

Lindsay Lohan interdite à Monaco !



Nous vous relayions il y a peu, la présence de Lindsay Lohan aux World Music Awards qui se dérouleront le 9 novembre, à Monaco.

Elle devait en être la co-présentatrice avec l'acteur Jesse Metcalfe (le jardinier sexy de *Desperate Housewives*). Mais ce dernier ne semble pas avoir les faveurs de l'actrice, qui voulait assumer seule la prestation scénique de l'événement (pourtant il est pas mal Jesse Metcalfe !). La compagne de la Djette Samantha Ronson, et ses envies de diva ont copieusement agacé les organisateurs de la cérémonie. Pas question de céder aux caprices de la starlette !

Au lieu de se faire marcher sur les pieds, ils ont tout simplement décidé de la remplacer au pied levé et c'est Denise Richards qui devrait officier, certainement seule. Quelle surprise pour l'actrice à qui tout réussit ces temps-ci !

En effet, Denise Richards vient de signer pour une deuxième saison de son émission "It's Complicated", alors que celle-ci devait être annulée.

Bref, la vie sourit à certains, et tourne le dos à d'autres...

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1906 Brillantissime



A 39 ans, la physicienne française d'origine polonaise Marie Curie devient ce jour la première femme professeur à la Sorbonne. Elle succède en fait à son mari, Pierre Curie, mort prématurément au mois d'avril, à la chaire de physique. Elle enseignera tout en continuant ses recherches et recevra son deuxième prix Nobel en 1911.

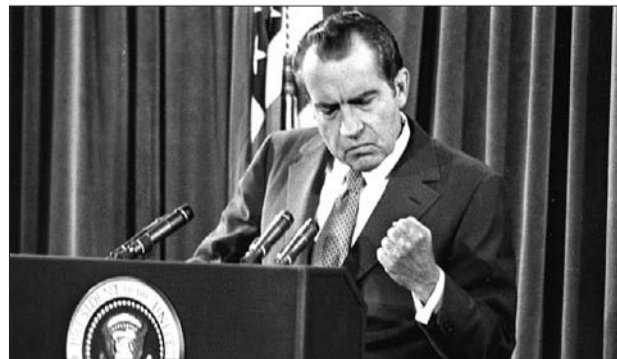
1928 Le dandy des années folles



Maurice Chevalier a été et reste l'un des Français les plus connus au monde. Sa double carrière, de chanteur et d'acteur, l'ont installé durablement comme le symbole du «French lover».

En 1928, Maurice Chevalier épouse Yvonne Vallée et démarre à Hollywood une brillante carrière cinématographique (47 films en tout). En 1935, c'est le triomphe avec la chanson «Prosper» suivi de «Ma pomme» (1936). En 1937, il crée «Y'a d'la joie» pour le jeune Charles Trenet. Sa carrière s'essouffle dans les années 1940 puis redémarre en 1958 lorsqu'il tourne «Le silence est d'or» de René Clair. Il joue aussi dans «Arian» de Billy Wilder et «Gigi» de Vincente Minnelli (neuf Oscars). Il fera ses adieux à la scène en 1968.

1968 La revanche sur Kennedy



Nixon est élu vice-président de Dwight Eisenhower en 1952. Il n'a alors que 39 ans. Il est réélu à la vice-présidence en 1956. Un des points marquants de sa campagne est l'utilisation de la télévision, une nouveauté à ce moment. Richard Nixon est accusé d'avoir été financé par une caisse noire et il utilise la télévision pour assurer lui-même sa défense dans un discours destiné à émouvoir l'opinion publique (Checkers Speech). Il est alors submergé de soutiens, ce qui permet à Eisenhower de le garder sur le ticket républicain. Lors de l'élection présidentielle de 1960, il est le candidat principal des Républicains, mais il perd de justesse

face à John F. Kennedy. Le mardi 6 novembre 1962, il perd une nouvelle élection : celle pour le poste de gouverneur de Californie. Dans son discours de clôture, Nixon affirme que c'était sa «dernière conférence de presse». Pendant sa «traversée du désert», de Gaulle le reçoit, geste que le futur président américain n'oubliera pas. En 1968, candidat des Républicains, il prend sa revanche en remportant de justesse ce jour l'élection présidentielle devant le démocrate Hubert Humphrey et le candidat Dixiecrat George Wallace.



1991 Redoutable

Le typhon Thelma traverse les Philippines et tue 5.000 personnes dont 3.000 dans un village quand un barrage brise ses retenues et dévaste tout sur son passage.

1995 Un réformateur



Edouard Chevardnadze a démissionné du Parti Communiste d'URSS le 4 juillet 1991, il fonde et préside le Mouvement pour une Réforme Démocratique. Il sera par la suite ministre des Affaires étrangères d'Union Soviétique en novembre-décembre 1991, juste avant l'éclatement de l'URSS. Quand la Georgie est indépendante il

rentre au pays et devient membre du Conseil d'Etat. A la tête de l'Etat, il doit faire face à la fois aux partisans de l'ancien Président Zviad Gamsakhourdia, aux séparatistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, et aux Russes s'ingérant dans le conflit géorgien ; il apaise les tensions avec la Russie en donnant son accord à l'entrée de la Géorgie dans la CEI et en signant avec la Russie un Traité de collaboration militaire et économique en février 1994. Il est élu ce jour Président de Géorgie.

2002 Hava Cubana



Jose Castelar a battu ce jour son propre record du monde du plus long cigare roulé à la main à La Havane alors qu'il détenait le record.

Le Cubain, qui figurait déjà dans le Guinness Book of Records pour un cigare de 11,04 mètres, a rallongé sa création de près de quatre mètres, terminant sous les objectifs des photographes un havane de 15 mètres. Jose Castelar, est rouleur de cigares depuis 42 ans.

LE CARNET DU MIDI

1927 FRANCESCO SMALTO



Francesco Smalto voit le jour en Calabre (Italie). Couturier notamment inventeur d'un smoking en crêpe de Chine ultra-léger, il est l'un de ceux qui subliment les hommes avec ses créations. Ses silhouettes sont reconnaissables à plusieurs détails : des emmanchures larges, des revers marqués, des épaules roulées. Nombreux sont ceux qui plébiscitent ses costumes sur-mesure. Il ouvre sa maison de couture en 1962. Il signe notamment les tenues de scène de Claude François ou certains costumes pour Jean-Paul Belmondo, notamment celui que l'acteur arbore dans

L'affaire Stavisky : ligne impeccable, rayures fines, œillet rouge vissé à la boutonnière, ainsi que ses tenues dans le film d'Henri Verneuil, "Peur sur la ville". Les très élégants Sean Connery et Roger Moore ont aussi porté ses costumes, sans omettre le Président Chadli. Il a également créé des parfums. En 2002, le couturier a vendu sa maison de couture à Alain Oumenil du groupe Alliance Designers. C'est le styliste Franck Boclet qui est en charge de la création. Ses dernières trouvailles dévoilent un dandy ultrachic. Il est aussi engagé, comme voilà quelques années, avec l'organisation d'un défilé pour la collecte de fonds destinés à l'Afrique.

1938 JOE DASSIN



Joe est le fils de Jules Dassin, réalisateur de films d'origine juive russe, et de la hongroise Béatrice Launer, violoniste virtuose. Il est né aux Etats-Unis. Son grand-père émigré russe avait quitté Odessa parce qu'en Amérique, disait-on, il suffisait de se pencher pour ramasser l'or à pleines mains. Il commence à enregistrer des chansons. Il devient le premier Français à signer chez une maison de disques américaine.

Après des débuts difficiles, sa carrière décolle enfin lorsque Jacques Souplet, le nouveau PDG de CBS France, lui trouve celui qui deviendra son producteur et ami, Jacques Plait. Pendant les années 1960, il connaît ses premiers succès : Les Dalton, Guantanamo, Siffler sur la colline et Les Champs-Élysées. Durant la décennie suivante, il connaît d'autres succès, tels L'Amérique (reprise de Yellow River de Christie), Le Moustique, Si tu t'appelles mélancolie, L'Été indien et Le Café des trois colombes. Joe Dassin enregistrera ses chansons dans un grand nombre de langues (notamment en français, anglais, allemand, espagnol, italien et grec). Il a un premier fils, Joshua, né prématuré, qui meurt à l'âge de cinq jours. Après la mort de Joshua, il divorce et se remarie ensuite avec Christine Delvaux qui lui donnera deux fils, Jonathan et Julien. Il meurt en 1980 à l'âge de 41 ans d'une crise cardiaque pendant des vacances à Papeete, Tahiti. Il est enterré en Californie

1963 JEAN-PIERRE PAPIN



Jean-Pierre Papin (surnommé JPP ou Patator), né à Boulogne-sur-Mer ce jour. Ancien footballeur français il est actuellement entraîneur. Avant-centre efficace et spectaculaire dont les reprises de volée et retournés acrobatiques sont restés célèbres sous le nom de «papi-nades». Il est sélectionné pour la première fois en équipe de France contre l'Irlande du Nord (0-0), le 26 février 1986 en amical. Dans la foulée, il dispute la Coupe du Monde 1986 au Mexique, où les Bleus terminent à la troisième place. Il signe en 1986 avec l'Olympique de Marseille, où il marque la bagatelle de 185 buts en 254 matches toutes compétitions confondues, terminant cinq fois de suite meilleur buteur du championnat de France entre 1988 et 1992. Il remporte quatre titres consécutifs de champion de France avec Marseille. Durant cette période

rapide, Papin s'affirme également comme le principal atout de l'équipe de France, parvenant soit à masquer par ses talents de buteur les lacunes des Bleus sur la surface de jeu, soit à sublimer. C'est en juillet 2004, à l'âge de 40 ans, qu'il raccroche définitivement les crampons.

LA FAO ALERTE

100 millions d'affamés de plus en 2009

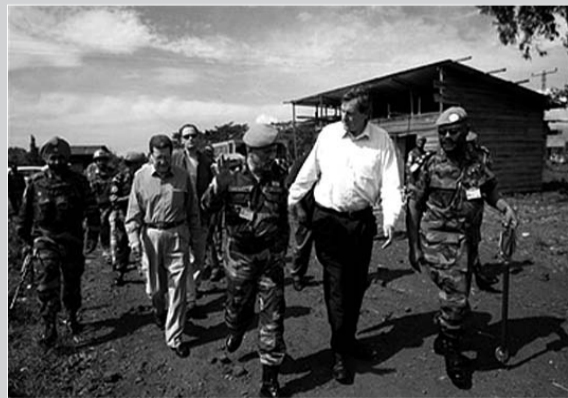
Quelque 100 millions de personnes viendront d'ici un an grossir les rangs des plus de 900 millions d'affamés dans le monde, a prévenu mardi le directeur général de la FAO Jacques Diouf, dénonçant une agriculture mondiale "injuste". "Nous sommes face à une situation où le nombre de personnes qui ont faim dans le monde a atteint cette année 923 millions", soit "75 millions" de plus en 2007, a rappelé M. Diouf lors d'une conférence au Parlement européen sur l'avenir de la Politique agricole commune (PAC) de l'UE.

PRÉSIDENTIELLE EN ZAMBIE

L'opposition refuse d'accepter la défaite

Le leader de l'opposition en Zambie, Michael Sata, a de nouveau refusé de concéder la défaite à l'élection présidentielle du 30 octobre, dans un entretien au quotidien indépendant The Post paru mardi. Le candidat du parti au pouvoir Rupiah Banda, qui a emporté le scrutin avec une marge très étroite, selon les résultats officiels, "a volé ma victoire", affirme le populiste Sata dans cette interview. "C'est indécent", lance-t-il. Lundi, le Front patriotique (PF) de M. Sata a déposé un recours devant la Commission électorale pour demander un nouveau dépouillement des bulletins dans 78 des 150 circonscriptions du pays.

RD CONGO

L'ONU renforce ses troupes à Goma

La Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC) "est en train de renforcer" sa présence dans la ville de Goma (est), menacée par les rebelles, a annoncé mardi à Minova (est) un haut responsable de l'ONU, Alain Le Roy. "Nous sommes en train de renforcer notre présence à Goma", a déclaré à la presse le secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix, Alain Le Roy, lors de la visite d'une base de l'ONU à Minova, à environ 25 km au sud-ouest de Goma.

LE FEUILLETON DE LA PRÉSIDENTIELLE US A PRIS FIN HIER

Les Américains ont choisi

La plupart des bureaux de vote de la côte est doivent ouvrir entre 11 et 13 heures, heure d'Alger. Le reste des États-Unis doit commencer à voter entre 14 heures et 16 heures, rejoints par l'Alaska à 17 heures et Hawaii à 18.

Et même si tous les sondages donnent une confortable avance à Barack Obama —11 points de plus que John McCain sur le plan national, selon un sondage Gallup publié lundi dans USA Today—le candidat républicain y croit encore. "Les experts ne le savent peut-être pas, les démocrates non plus, mais Mac est de retour ! Nous allons gagner cette élection", a lancé lundi, lors d'un meeting en Floride, celui dont la mort politique avait été annoncée à l'été 2007 avant son spectaculaire retour dans la primaire républicaine.

270, le chiffre magique

Loin de tomber dans le triomphalisme, Barack Obama craint de son côté une démobilisation de ses électeurs, ceux-ci pouvant penser que c'est gagné d'avance. "Ne pensez pas que l'élection soit terminée. Ne le pensez pas une seule seconde", a-t-il prévenu en fin de semaine dernière. Certes, les sondages le donnent gagnant dans la plupart des États-clés. Pour autant, il y a quatre ans, les enquêtes d'opinion ainsi que les sondages de sortie des urnes donnaient



le démocrate John Kerry gagnant, avant qu'il ne soit finalement battu par George W. Bush, qui avait obtenu 34 grands électeurs de plus.

Car pour l'emporter, 270 grands électeurs sur 538 sont nécessaires. Selon les projections du *New York Times*, Barack Obama, fort de son implantation dans l'Illinois, l'État de New York et la Californie, est assuré d'obtenir 196 grands électeurs, auxquels devraient s'ajouter 95 autres. John McCain lui est certain d'obtenir 137 grands électeurs, et pourrait en obtenir 26 de plus. Selon ce calcul, le candidat démocrate l'emporterait donc d'au moins 21 grands électeurs. Mais les incertitudes qui planent sur le scrutin pourraient bien ébranler toutes les prévisions.

Racisme caché ?

Difficile en effet de connaître à l'avance le taux de participation, ni vers quel candidat penchera le vote des jeunes, des femmes et des minorités. Autre incertitude, l'effet Bradley, du

nom du maire noir de Los Angeles dont tous les sondages faisaient en 1982 le futur gouverneur de Californie et qui avait finalement perdu. L'équipe du candidat démocrate craint en effet que certains électeurs n'aient caché leurs réelles intentions de vote aux sondeurs par crainte d'être taxés de racistes.

Quel qu'en soit le résultat, cette campagne électorale restera en tout cas dans les livres d'histoire. Jamais autant d'argent n'avait été dépensé pour une élection présidentielle. Rares sont également les élections qui avaient suscité un tel engouement. Les spécialistes s'attendent d'ailleurs à un taux de participation sans précédent. 130 millions de personnes pourraient en effet aller voter ce 4 novembre, soit 10 millions de plus qu'en 2004 et 25 millions de plus qu'en 2000. L'issue du scrutin peut également être historique. Jamais un Noir n'a été si proche de la Maison-Blanche. Barack Obama entrera-t-il dans l'Histoire ? Réponse dans les prochaines heures.

IRAN

Le Parlement limoge le ministre de l'Intérieur

Le Parlement iranien a voté mardi à une très large majorité la censure contre le ministre de l'Intérieur Ali Kordan, accusé d'avoir menti sur ses diplômes, un limogeage qui risque de fragiliser le gouvernement de Mahmoud Ahmadinejad à sept mois de la présidentielle. Sur un total de 247 députés ayant participé, "188 ont voté en faveur de la motion de censure, 45 contre et 14 blanc" (BIEN 45 contre et 14 blanc), a déclaré M. Larijani.

Les votes contre et blanc sont comptabilisés comme des votes hostiles à la motion de censure, selon le règlement du Parlement iranien. "Par conséquent, il ne peut plus être ministre de l'Intérieur", a ajouté M. Larijani. Lors de sa nomination en août, M. Kordan avait obtenu la confiance du Parlement par 169 voix pour et 100 contre.

Le président iranien avait dénoncé il y a deux jours la motion de censure, annonçant qu'il refusait d'assister à la séance, une entorse à la règle. "Il faut laisser M. Kordan travailler", avait-il déclaré, dénonçant une campagne pour affaiblir son gouvernement.

M. Kordan est le dixième ministre sur un total de 21 à quitter le cabinet depuis l'élection de M. Ahmadinejad en 2005. Le gouvernement se trouve désormais dans une position délicate car si un autre ministre quitte ou est contraint de quitter le cabinet, le pré-

sident sera dans l'obligation de retourner devant le Parlement pour demander un vote de confiance pour l'ensemble de ses ministres.

A sept mois de la présidentielle, et alors que les critiques se multiplient contre le président, une telle situation ne pourrait que fragiliser encore le gouvernement. Le ministre de l'Intérieur était la cible d'attaques virulentes pour avoir menti, affirmant qu'il avait un doctorat de droit de la prestigieuse université britannique Oxford. Il a finalement reconnu fin septembre que son diplôme était un faux, mais refusé de démissionner.

"Une personne qui est en charge de la sécurité du pays a joué avec la confiance du Parlement", a accusé Ebrahim Nekounam, un député conservateur. "M. Kordan, non seulement, n'a pas de doctorat mais il n'a pas non plus de maîtrise et de licence de l'université libre islamique comme il l'a prétendu", a-t-il ajouté. L'honnêteté est la condition de la confiance."

Un autre député, Rouhollah Jani Abasspour, a affirmé que "quelqu'un occupant un poste aussi sensible" pour sa défense, M. Kordan a affirmé que le diplôme lui avait été remis par un tiers, en échange de travaux, et qu'il n'avait pas douté de sa véracité. Il a aussi accusé les "médiats étrangers et contre-révolutionnaires", notamment

radio Israël et les radios étrangères en persan, de lancer une campagne de dénigrement en le qualifiant de "terroriste" et d'"homme violent".

Après les déclarations du ministre, le député conservateur et ancien journaliste Bijan Nobaveh l'a accusé de "mentir encore". "La motion de censure réhabilite le régime islamique", ce mensonge "a affaibli la croyance et la confiance des gens dans le régime. Après le viol, le mensonge est le pire des péchés", a-t-il clamé.

Le ministère de l'Intérieur est un organe sensible chargé d'organiser les élections, de nommer les gouverneurs de province, de superviser les conseils locaux et municipaux et d'autoriser les partis politiques et organisations non gouvernementales.

Vétéran de la République islamique, M. Kordan a été vice-président de la télévision d'État et a servi aux ministères du Travail et du Pétrole. L'affaire a pris une tournure encore plus explosive après la tentative d'un représentant du gouvernement de soudoyer des députés en leur versant des chèques de 50 millions de rials (5.000 dollars) et en leur faisant signer à leur insu un papier dans lequel ils renonçaient à la motion. Ce représentant a été renvoyé par le président iranien et interdit de se rendre au Parlement par celui de la chambre.

YOUNES BOUTRIF, ARTISTE SCULPTEUR

A FLEUR DE PIERRE

Après avoir côtoyé dès sa prime enfance la sculpture sur plâtre, l'artiste Younes Boutrif donne du cœur à l'ouvrage en burinant, depuis 22 ans, des blocs de pierre polychrome ou en façonnant des chefs-d'œuvre à partir de minéraux précieux comme la calcédoine, le jade ou la lazurite. Parmi les 1000 réalisations artistiques qui ont vu le jour dans son atelier,

certaines ornent les espaces d'institutions internationales. Autodidacte, atypique, le sculpteur est avant tout un être passionné. Ses œuvres sculpturales en mouvement forcent, effectivement, à une halte, le temps d'une pause pour réfléchir sur la teneur du message que véhicule l'œuvre et la portée artistique qu'elle donne à découvrir au spectateur... Zoom.



PAR FAROUK BABA-HADJI

Tout artiste agissant a, dans sa mine de plomb, son pinceau, son burin, non seulement ce qui rattache son geste à son esprit, mais à sa mémoire (...). Dans l'art, tout est connaissance, labeur, patience et ce qui peut surgir en un instant (peut) mettre des années à cheminer", écrivait Fernand Pouillon dans son récit intitulé "Les Pierres Sauvages". En rendant visite à l'artiste sculpteur Younes Boutrif dans son atelier à Hadjeret Enouss (wilaya de Tipasa), le visiteur ne peut rester qu'émerveillé devant ces chefs-d'œuvre qui jaillissent d'un bloc de pierre, des formes aussi gracieuses que mystérieuses naissent des mains, des volumes anthropomorphes et zoomorphes ravissent le regard non sans conférer cette sensation magique. L'artiste nous invite à défiler du regard des œuvres dominées par l'anatomie artistique que résumant les figurines et autres bustes réalisés avec différents matériaux : albâtre, marbre, grès, basalte, onyx, serpentine ou ardoise. Depuis une quarantaine d'années, Younes Boutrif évolue dans son univers de blocs de pierre en se livrant à cette passion qu'est la sculpture qu'il exprime à fleur de peau et de... pierre. Le Bloc de pierre fait naître en lui des émotions. 1.065 œuvres ont vu le jour dans son atelier où il continue à buriner la matière minérale pour en faire des figurines et autres compositions dont le style puise de l'art contem-

porain. Plusieurs de ses réalisations détaillées en bas-relief, figure en ronde bosse ont été arrachées par des institutions internationales ou des collectionneurs dans les cinq continents, dit-il. L'Unesco s'est offert une belle œuvre intitulée "l'œil spirituel" dédiée aux religions monothéistes. Une réalisation qui, en 2002, a valu le mérite à l'auteur d'être félicité par le nonce apostolique du Vatican, selon un document que brandit l'artiste au milieu d'un fatras de papiers.

Autodidacte, atypique, le sculpteur Boutrif est avant tout un être passionné. Ses sculptures en mouvement forcent, effectivement, à une halte, le temps d'une pause pour réfléchir sur la teneur du message que véhicule l'œuvre et la portée artistique qu'elle donne à découvrir au spectateur. Comme si l'Artiste avait réussi à arrêter le temps, l'espace d'un instant, pour saisir l'équilibre du volume entre le fond et la forme d'une œuvre dont l'image allégorique donne matière à interprétation. Les œuvres filiformes, élancées, lisses et épurées donnent à voir et à toucher, bien sûr, mais une sculpture ne se regarde pas seulement, sinon elle invite à une lecture de par ses formes archétypales.

Un peu philosophique sur les bords, l'artiste se veut parfois provocateur, selon certains critiques. Une réflexion que ne partage pas le plasticien. "J'engage un dialogue intime avec la matière. Chaque pierre a son secret et sa personnalité propre qu'il faut découvrir", résume-t-il. Il taille et caresse la



pierre avec passion et amour, en lui donnant les formes rondes, chaleureuses et épurées du corps féminin, omniprésent dans son œuvre chargée de volupté et de sensualité. Pour le sculpteur, il s'agit de savoir si elles se prêtent à des formes plutôt arrondies ou à des confections plus affinées. C'est à chaque fois une nouvelle approche, une recherche pour tenter de déjouer le mystère de la pierre, laisse-t-il entendre. "Certaines matières sont plus dures que d'autres, mais cela me procure un réel plaisir", poursuit Younes qui, par ailleurs, tient à inscrire sa griffe artistique sur la paroi d'un rocher enfoui au fond de la mer. L'œuvre sculpturale qu'il s'attelle à réaliser depuis quatre ans représente un "veau marin". Une manière pour lui de relever le défi. Ses compositions déclinées aussi bien dans la tendance abstraite que dans le style du figuratif ont fait le tour des salles d'exposition en Algérie. Si certains matériaux sont employés généralement dans le sertissage de la joaillerie, Boutrif les dompte pour en faire des sculptures.

Il vient de jeter son dévolu sur la passion de l'art de la mosaïque. "Je veux créer quelque chose d'original en m'investissant dans ce volet des fresques de mosaïque", dit-il en nous arborant des réalisations qui réunissent près d'une dizaine de variétés de pierre. Des panneaux qui convoquent le patrimoine des différentes régions d'Algérie. D'autres blocs de pierre bruts parsemant par-ci, par-là les alentours de son atelier attendent pour être burinés et façonnés selon l'inspiration du jour, tient à préciser l'artiste qui a trimé plus de quatre années avant d'acquiescer une assiette de terrain à Hadjeret Enouss, sur laquelle seront érigés un atelier et une galerie d'art de sculpture. Un espace qui pourrait être un pôle de rayonnement culturel pour cette bourgade de quelque deux mille âmes dont les jeunes ne demandent qu'à s'exprimer leur talent à l'état latent.

F. B.-H.

FESTIVAL DE LA CULTURE TARGUIE

Une participation de "qualité" attendue à la 5^e édition



Les organisateurs du festival annuel de l'Ahaggar sur la culture targuie "Tin Hinan" misent sur une participation de qualité à la 5^e édition prévue les 23 et 24 février prochain à Tamanrasset. Invité au club de presse du quotidien El Moudjahid, le président de l'association des amis de l'Ahaggar, Cheikh Samadat a indiqué s'attendre à "une participation record" des pays africains, arabes et européens à la 5^e édition du festival. Les organisateurs prévoient, selon M. Samadat, la participation de quelque 1200 personnes représentant les différentes régions du pays et des pays étrangers soulignant avoir reçu des demandes de participation de la part de 50 pays. Les moyens ne permettent pas pour l'heure "d'assurer un accueil à ce grand nombre", a-t-il ajouté exprimant son souhait de pouvoir régler cette question dans les années à venir. En prévision à cet important rendez-vous, un programme comportant plusieurs activités culturelles et scientifiques a été tracé outre la programmation de visites dans différents sites historiques de la région dont le mausolée de la reine Tin Hinan dans la commune de Abalassa (sud de la wilaya de Tamanrasset). Une exposition de bijoux et de tenues traditionnelles est prévue à cette occasion. Dans ce contexte, M. Samadat a souligné l'impératif de promouvoir le rôle de la femme targuie lors de cette manifestation à travers l'organisation d'une conférence scientifique sur la culture targuie et le rôle de la femme dans la préservation de l'environnement au Sahara. S'exprimant sur le rôle du festival, l'intervenant a souligné qu'il s'agit de faire la promotion du tourisme au Sahara en mettant en avant la culture targuie et les plus importants sites historiques précisant que ce festival "permettra aux différentes cultures de cohabiter à travers un canal direct de communication et d'échange d'idées et d'informations". Enfin, M. Samadat a annoncé l'organisation en 2009 d'un festival sur la culture targuie en milieu universitaire.

DRAA BEN KHEDDA

Ouverture du 3^e festival des arts du récit et du conte

La 3^e édition des arts du récit et du conte "le grain magique" s'est ouvert lundi dernier, à l'initiative d'une association culturelle du même éponyme au centre culturel de Draa Ben Khedda, avec la participation de spécialistes dans l'art de la narration venus divertir la foule d'enfants présents. Cette occasion a donné lieu à la présentation de deux contes "le pêcheur et le petit poisson doré" et "Hatou B'Natou" par le comédien amateur Mahi Seddik de la coopérative théâtrale de Sidi Bel Abbes "Maachahou". Dans un style ludique apprécié des enfants, les deux récits participent à inculquer les vertus de la modération et du désintéressement pour le premier, tandis que le second conte exhorte les couples à la patience et à la réflexion pour ne pas avoir à regretter des actes aux incidences négatives sur la famille. Une dizaine de spectacles figurent au programme de ce festival qui s'étalera jusqu'à jeudi prochain. Selon le responsable de l'association organisatrice, le dramaturge amateur Bouamar Tayeb, ce festival vise à "réhabiliter le patrimoine culturel algérien écrit et oral", en vue de sa retransmission aux générations actuelles, en recourant aux plus récentes méthodes et techniques du récit usitées de par le monde.

Cuisine

Crème de potiron
au céleri

Ingrédients :

500 g de chair de potiron
2 oignons
100 g de patates douces
4 brins de céleri
1 c. à soupe d'huile d'olive
30 ml de crème fraîche
Sel/poivre

Préparation :

Eplucher et couper l'oignon. Mettre à chauffer l'huile dans une casserole. Y faire revenir les oignons 2 min. Découper le potiron en petits morceaux. Peler les patates douces, les couper en dés. Ajouter les dés de potiron et de patate dans la casserole. Poursuivre la cuisson 5 min. en remuant souvent. Hacher les brins de céleri, les ajouter dans la casserole. Arroser d'un litre et demi d'eau bouillante. Saler et poivrer. Réduire le feu et laisser mijoter 30 à 40 min. Laisser tiédir avant de mixer. Ajouter la crème fraîche. Vérifier l'assaisonnement et servir.

Crème à la cannelle



Ingrédients :

100 g de sucre fin
2 c. à café de farine de maïs
3 jaunes d'œufs
300 ml de crème fraîche
Zeste de citron
Une pincée de cannelle
2 c. à soupe de sucre glace

Préparation :

Dans un plat, mélanger, au fouet à main, le sucre fin, les jaunes d'œufs et la farine de maïs. Verser dans une casserole le lait et la crème fraîche. Râper finement la moitié du zeste du citron. Ajouter celui-ci dans la casserole ainsi que la cannelle. Mettre à chauffer à feu doux. Retirer du feu à ébullition et verser le contenu de la casserole sur la préparation sucre/œufs/farine en mélangeant 2 min. Verser le contenu du plat dans une casserole et remettre à chauffer. Laisser épaissir à feu doux sans cesser de remuer. Verser dans les ravers et placer au frigo jusqu'au lendemain. Au moment de servir, saupoudrer de sucre glace et caraméliser en brûlant à l'aide d'un chalumeau.

NUTRITION

Les compatibilités alimentaires

A l'origine de beaucoup de nos problèmes digestifs, il y a de mauvaises associations alimentaires. Trop de mélanges peut provoquer des ballonnements, des gaz, une digestion lente et difficile, et de manière plus générale de la fatigue et un mal-être général.

PAR OURIDA AÏT ALI

Les différentes catégories d'aliments

Les protéines : on fait la distinction entre :

- Protéines fortes : toutes les protéines animales : viande, poisson, crustacés, œufs, fromage, lait, ...

- Les protéines faibles : les protéines végétales : produits à base de soja, algues, champignons et les légumineuses : haricots secs, lentilles, pois-chiche, etc.

Les glucides : faire la distinction entre :

- Les amidons forts. Ce sont les céréales comme le riz, le blé, le millet, l'avoine, le sarrasin, ... mais aussi tous les produits à base de farine : pain, gâteaux, ...

- Les amidons faibles ou farineux : pommes de terre, patate douce, châtaignes, potiron, potimarron.



Fruits et légumes

Chaque catégorie d'aliment va être digérée à un endroit différent de notre système digestif, avec des enzymes différents, et aura un temps de digestion différent.

Voilà pourquoi certaines règles simples sont à considérer si on veut améliorer sa digestion.

Règle n° 1 :

On ne prend pas les fruits en fin de repas. Par contre, on a tout avantage à les prendre en milieu de matinée et en milieu d'après-midi dans une collation (cependant, la pomme est tolérée en fin de repas).

Règle n° 2 :

Ne pas associer au même repas une protéine forte avec un amidon fort. Autrement dit, pas de viande accompagnée de pâtes ou de riz.

Associer les farineux ou amidons faibles avec les protéines faibles. Par exemple, céréales + légumineuses.

Règle n° 3 :

Ne pas consommer d'aliments acides (fruits ou légumes acides, laitages) en même temps que les farineux.

Règle n° 4 :

Favoriser les légumes de saison crus et cuits. Ils sont compatibles avec tous les autres aliments.

CONSEILS ET PRÉVENTION

LES RISQUES D'INCENDIE DANS LA CUISINE



La grande majorité des feux de cuisine sont dus à l'inflammation spontanée de graisse ou d'huile par surchauffe. Voici

une série de points qui méritent votre attention pour éviter ce genre d'accident.

- Veillez à ce que tout soit éteint lorsque vous quittez votre cuisine.

- Ne flambez jamais de plats sous la hotte cela pourrait communiquer le feu au filtre de la hotte.

- Veillez à ce que les filtres de la hotte soient toujours propres. Vous préviendrez ainsi l'accumulation de matières grasses susceptibles de prendre facilement feu.

- Remplacer la graisse des friteuses toutes les 5 utilisations. Sa température d'auto-inflammation diminue au fur et à mesure de son utilisation.

Que faire lorsque la friteuse ou une poêle prend feu :

- Coupez l'alimentation d'énergie (gaz ou électricité) et recouvrez la poêle ou la friteuse avec un couvercle. A noter : il ne faut jamais tenter d'éteindre de l'huile en feu avec de l'eau. Le résultat peut être dra-

matique : cela entraîne une explosion de flammes.

- Attendez jusqu'à ce que la friteuse ou poêle soit froide avant de la déplacer.

Prévenez les risques de brûlures

- Ne laissez pas «traîner» des serviettes, essuies ou autres produits inflammables à proximité de la plaque de cuisson.

- Evitez d'utiliser des «dominos» pour raccorder plusieurs appareils sur une même prise car il y a un risque de surchauffe de la prise et/ou du circuit électrique.

- Soyez attentif à toute odeur suspecte ou fumée qui se dégage d'un appareil.

- Utilisez des gants adaptés pour prendre des objets chauds plutôt qu'un essuie.

- Evitez d'avoir des objets qui encombrant la cuisine sur lesquels vous pourriez trébucher.

Trucs et astuces

Renforcer les housses de couette



Les couettes ont tendance à se "promener" dans leur housse. Cousez une attache aux quatre coins de la housse, un bouton aux quatre coins de la couette. Boutonnez

Confectionner des rideaux



Si vous vous confectionnez des doubles rideaux, ne cousez pas les doublures. Fixez-les à grands points. Les rideaux tombent beaucoup mieux.

Piquer une toile cirée



Pour piquer de la toile cirée, enduisez l'emplacement de la piqûre de savon. Vous éviterez les "surplages" et aurez une piqûre avec des points réguliers.

Eviter les nœuds du fil à coudre

Le fil à coudre est toujours enroulé dans un sens précis sur la bobine. Pour éviter qu'il ne fasse des nœuds sur votre aiguillée,



prenez l'habitude d'enfiler l'extrémité libre du fil de la bobine dans le chas et non pas celui que vous venez de couper

O. A. A.

ENFANTS HANDICAPÉS

Les parents désorientés

La naissance d'un enfant handicapé est un véritable traumatisme pour la famille, particulièrement pour les parents. C'est la réaction à la nouvelle qui détermine l'avenir de cet enfant. Mais, faut-il le rappeler, cette réaction dépend du niveau de conscience des parents de la différence de leur enfant, de son acceptation ou non en tant que partie intégrante de la famille et sa prise en charge sociale.

PAR D. SOLTANI

En Algérie, les enfants handicapés font partie de notre quotidien. On les voit partout. Dans les bus, dans la rue, à proximité des écoles spécialisées. Ils peuvent être trisomiques, handicapés moteur ou mental, aveugles, sourds ou muets. Au-delà des chiffres que les structures concernées pourraient avancer en la matière, une question plus profonde s'impose, celle de la manière dont vivent ces parents le handicap de leur enfant. Acceptent-ils le fait ? Qu'éprouvent-ils pour ce gosse ? Sont-ils assistés dans leur tâche par des associations ou des spécialistes ?

Avoir un enfant handicapé, un fardeau

Nombre de parents d'enfants handicapés sont livrés à eux-mêmes. Le cas de cette mère dont le fils était atteint d'un retard mental profond et qui se retrouvait terriblement perdu en est le témoignage. Son gosse avait 18 ans et l'on refusait de l'accueillir dans une quelconque structure eu égard à son âge. La pauvre mère était donc désemparée, livrée à elle-même, mais décidée à ne pas lâcher prise.

Karima est à son tour la mère d'une fille âgée de 15 ans. La maman nous raconte comment, depuis la naissance de sa fille, elle n'avait rien pu déceler d'anormal. «*Au fur et à mesure qu'elle avançait dans l'âge, j'ai découvert qu'elle n'était pas comme les autres enfants. Elle ne parlait point avec nous, se repliée sur elle et s'enfermait dans sa chambre pour parler à ses poupées*», raconte-t-elle péniblement. Karima nous livre son pénible parcours auprès des spécialistes, psychiatres et psychologues, qui étaient en incapacité de déceler sa pathologie. «*Les uns disaient qu'elle était autiste, d'autres affirmaient son atteint d'une schizophrénie précoce, ou d'un trouble de comportement avec provocation* », explique-t-elle. La maman affirme avoir dépensé des années à courir d'un médecin à un autre. Aujourd'hui, la jeune fille est en âge cri-



tique. Elle est extrêmement agressive, fugue souvent. Face à ce vécu, la mère, veuve de surcroît, se retrouve dans une totale confusion. «*Dieu me pardonne, mais il m'arrive de désirer qu'elle disparaisse. Je me sens impuissante* », avoue-t-elle.

Farida, de son côté, ne fait pas exception à la règle. Cette femme qui ne s'attendait point à avoir un enfant handicapé a fini par vivre la douloureuse épreuve. «*Quand je rencontrais dans la rue des enfants handicapés, je manifestais ma compassion à l'égard de la famille, sans penser un seul instant pouvoir être à leur place*», explique Farida secrétaire qui vient de mettre au monde son premier enfant. Dès la naissance, le père du petit Imad s'est douté que son enfant présente un retard mental. Certains symptômes ne trompent pas. Les parents, la peur au ventre, se sont dirigés vers un laboratoire d'analyses de chromosomes pour en avoir le cœur net. «*Les résultats sont tomber sur nous comme la foudre. Notre enfant souffrait d'un retard mental et nous savions pertinemment ce que cela pouvait induire*», souligne Farida. Et d'ajouter que quand elle avait appris que son bébé avait un retard mental, tout s'était effondré autour d'elle. «*Je voyais la vie en noir. Il a fallu enterrer tous les rêves planifiés pour mon fils. Face à ce destin, j'ai éprouvé un sentiment d'injustice. Je me voyais confrontée à l'inconnu* », confie Farida qui, une fois le choc passé, ne s'est pas laissée aller au désespoir. Aujourd'hui, elle n'hésite pas à chercher une solution au handicap de son fils en prenant conseil auprès des associations et centres de rééducation.

L'action sociale, un impératif

Avoir un enfant handicapé est souvent un drame pour beaucoup de familles. La

situation s'aggrave lorsqu'il s'agit du premier bébé. Le handicap continue à être considéré comme une «*infamie*». Nombre de parents le vivent difficilement, emmenant cette catégorie marginalisée à vivre en réclusion, croyant qu'elle est une tare, comme l'exprime une maman dont le fils est handicapé. Cependant, rares sont les couples bien informés ou préparés à accueillir un enfant pareil. Aujourd'hui, certaines associations s'efforcent d'apporter un soutien moral aux mamans en leur donnant des conseils. Pour F. Latouï, psychologue au sein du centre de prise en charge des inadaptes mentaux à El Harrach, «*la maman a besoin d'un soutien moral, surtout au cours des premiers mois, pour avoir le courage d'assumer et de poursuivre son pénible périple*». Pour la spécialiste, il serait impératif que les associations qui se chargent de la prise en charge des enfants handicapés, s'occupent aussi des parents. Initier, en ce sens, des rencontres en groupes de parents d'enfants handicapés, permettrait à ces derniers de comprendre qu'ils ne sont pas seuls.

Par ailleurs, Mme F. Latouï, met en exergue le manque d'infrastructures de prise en charge des enfants handicapés ainsi que la défaillance de l'accompagnement psychologique des parents. «*Il est urgent d'axer nos efforts sur l'accompagnement des parents, car l'enfant handicapé évolue au sein de la famille qui est une unique habilité à favoriser son insertion ou au contraire renforcer sa rupture avec la société*», ajoute-t-elle.

Enfin, il est à souligner que des associations qui s'occupent de l'accompagnement psychologique des parents existent et activent sur terrain pour promouvoir la condition des handicapés en Algérie.

D. S.

SELON UNE ÉTUDE AMÉRICAINE

Le déploiement d'un parent au combat perturbe les jeunes enfants

Les jeunes enfants de trois à cinq ans dont l'un des parents est déployé au combat en Irak ou en Afghanistan paraissent avoir davantage de problèmes de comportement que ceux ayant leur père et mère auprès d'eux, selon des travaux de chercheurs américains publiés lundi.

Ces chercheurs de la faculté de médecine de Boston (Massachusetts, nord-est) ont étudié 169 familles avec des enfants âgés de un an et demi à cinq ans inscrits dans des crèches sur une grande base des Marines en 2007. Les parents et les employés de ces crèches ont tous été soumis à des questions pour évaluer et analyser les anomalies de comportements chez les enfants tels que l'anxiété, la dépression et le repli sur soi ainsi que des problèmes d'attention et d'agressivité. Les parents ont aussi rempli un questionnaire pour mesurer leur propre niveau de dépression et de stress. Le personnel chargé des enfants dans les crèches ont également fourni des informations quant au grade et au statut du parent militaire ainsi que sur la composition de la famille, l'âge du père et de la mère, leur niveau de formation et leur origine. Sur les 169 familles, 55 (33%) avaient un des parents déployés au combat pour une Les enfants de 3 ans et plus dont un des parents était déployé avaient des résultats nettement plus élevés sur les questions destinées à mesurer les différents problèmes de comportement comparativement à ceux n'ayant pas leur père ou mère loin d'eux au combat. "De telles différences pourraient être considérées comme une perception déformée par le parent restant au foyer pendant que son conjoint est déployé mais ce lien a subsisté après avoir pris en compte le niveau de stress et de dépression de ce dernier", écrit le Dr Molinda Chartrand, principal auteur de cette étude parue dans les Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine datées de novembre

Asthme, diabète, dépression : de plus en plus d'enfants sous médicaments

De plus en plus d'enfants américains prennent régulièrement des médicaments contre des maladies chroniques telles que l'asthme, le diabète, la dépression, l'hyperactivité et le nombre de ces prescriptions est en forte augmentation, selon une étude publiée lundi.

Quelque 29,5 enfants pour mille, âgés de 5 à 19 ans, prennent des traitements contre l'asthme tandis que 25,4 enfants pour mille sont sous médicaments pour

des troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) et que 15,7 enfants pour mille prennent des anti-dépresseurs, affirme une vaste étude réalisée par des chercheurs d'Express Scripts, un groupe d'assurance médicale et les universités de Saint Louis (Missouri). L'étude a examiné les ordonnances et l'état de santé de quelque 3 millions d'enfants par an de 2002 à 2005. Elle a été publiée dans le numéro de novembre de la revue Pediatrics.

La prescription de médicaments contre le diabète de type 2 a plus que doublé pendant la période avec une hausse de 103%, nourrie surtout par un bond du nombre de filles sujettes au diabète et devant se soigner: l'augmentation des prescriptions pour le diabète est de 147% chez les filles et de 38,7% chez les garçons.

Contre l'asthme, les prescriptions ont augmenté de 46,5%. Les ordonnances de médicaments contre l'hyperactivité, trois

fois plus souvent utilisés pour les garçons que pour les filles, sont aussi en forte hausse (+40,4%) et les prescriptions de médicaments pris régulièrement contre le cholestérol chez ces jeunes de 5 à 19 ans ont augmenté de 15% sur trois ans. Des antidépresseurs sont prescrits à près de 16 enfants pour 1.000. Les jeunes les plus affectés sont les jeunes filles de 15 à 19 ans dont 3,4% suivent un traitement contre la dépression.

HANDBALL : ENTRETIEN AVEC KHERAIFIA LAHBIB, ENTRAÎNEUR DE L'E.N JUNIORS GARÇONS

«L'Etat devra prendre en charge l'élite nationale»

Dans une rencontre informelle avec quelques journalistes, le coach national, Kheraifia Lahbib, revient sur les péripéties de la CAN junior qui a eu lieu récemment en Libye, ponctuée par une qualification au Mondial égyptien de 2009. Entretien...

PROPOS RECUEILLIS PAR W.A.

Comment s'est déroulée cette compétition continentale ?

Kheraifia Lahbib : En plus de l'accueil qui a été des plus chaleureux, tout à l'honneur des organisateurs libyens, les délégations participantes étaient toutes logées dans une même cité avec des salles de handball qui étaient très pratiques. Le seul tort des responsables libyens, c'est qu'ils avaient « cuisiné » la Confédération africaine de handball pour en tirer plusieurs profits, notamment l'arbitrage qui les a propulsés en finale. Concernant cet aspect de coulisses et de contacts, nous ne nous sommes pas encore habitués ni adeptes.

Que voulez vous dire ?

Je veux dire que c'est navrant, encore une fois de constater, que hormis nos délégations sportives de football qui sont bien fournies lors des compétitions officielles internationales à l'étranger, les autres sont passées au peigne fin. Comment justifier cette disposition de la tutelle à réduire le nombre de personnes accompagnant les équipes nationales dans leurs sorties. Croyez-moi, c'est même une honte de voir, lors des compétitions, un membre du staff technique passer d'une besogne à l'autre, d'une fonction à une autre. Parfois, lors des réunions techniques, nous nous retrouvons avec une seule personne comme chef de délégation avant de porter un autre chapeau dès que la compétition commence. On se retrouve souvent seul pour défendre nos droits qui n'aboutiront jamais. Quant aux autres pays, ils sont toujours défendus par une armada de dirigeants aux fonctions bien spécifiées et claires. C'est regrettable aussi de constater que le MJS refuse tout autre membre de la FAHB (administrateur, technicien, garde matériel ou chargé de la communication). Jusqu'à quand persistera cette drastique restriction mal placée ?

Un mot sur le niveau technique de la compétition...

La compétition est à créditer d'un niveau technique appréciable pour la simple raison que les équipes qui ont composé le groupe se sont bien préparées pour la circonstance. Toutefois, au vu des résultats, nous pensons que la hiérarchie a été respectée sauf pour l'Algérie qui est une grande nation de handball qui a raté le podium par la faute de certains arbitres.

Justement qu'avez-vous à dire sur l'arbitrage ?

Loin de le prendre comme un refuge justificatif, ou de faire porter le chapeau de notre élimination à l'arbitre, je dirai que l'arbitrage n'a pas été à la hauteur de l'événement, il a pris ses distances vis-



à-vis de certains club dès le début de la compétition. Il était entièrement acquis à la cause libyenne surtout en demi finale. Sinon, comment expliquer le changement de dernière minute de la paire tunisienne par celle marocaine. Ce côté, nous permet de revenir sur cette insuffisance dans l'encadrement de la délégation algérienne. Car, à mon avis M.Filali, le chef de délégation ne pouvait à lui seul assister afin de déjouer les desseins inavoués des autres équipes.

Que pensez-vous du rendement de votre équipe ?

Je dirais moyen, nous ne sommes pas allés au bout de l'effort. Nous nous sommes classés à la quatrième place. Cependant, l'équipe pouvait aspirer à mieux n'était-ce l'inexistante préparation, le championnat national juniors réduit à quelques équipes, la FAHB souffrant de mille maux et la politique sportive nationale catastrophique et floue.

Avez-vous respecté les critères de sélection ?

Sans optimisme beat, je dirai que parmi le lot de joueurs présents en Libye, seuls cinq d'entre eux étaient au diapason d'où le problème des changements et le manque de doublures par poste de jeu. En sus, il y a eu aussi le rôle très négatif des gardiens de but qui ont réellement handicapé l'évolution du jeu de l'équipe. Cela a influé négativement sur le rendement de l'équipe permettant ainsi aux équipes adverses de revenir au score parfois ou de creuser l'écart, pour d'autres. Mais honnêtement parlant, je peux dire que beaucoup de joueur n'ont pas leur place en équipe nationale.

Peut-on savoir pourquoi ?

Pris à la gorge par l'avancée de la compétition, les responsables de la FAHB ont fait appel à moi et à mon ami Redouane Tchalrabi pour prendre en main cette équipe nationale. Mais, en un laps de temps très court, nous ne pouvions faire du bon boulot pour permettre à cette formation montée à la hâte de s'illustrer au championnat d'Afrique qui devait avoir lieu trois semaines plus

tard. Nous avons essayé de donner la meilleure image possible du handball national. Quand j'ai pris l'équipe en main, la sélection était déjà établie. Nous avons, moi et mon camarade Redouane, essayé de poursuivre le travail déjà entamé. Je pense que l'erreur a été commise au début de la sélection. Là, il y avait un effectif dont la moitié était née en 1990 et le reste entre 1988 et 1989. Or pour la participation à ce championnat d'Afrique, seuls ceux nés en 1988 et 1989 avaient le droit de prendre part. Mais, une chose est sûre, avec une préparation adéquate, nos représentants auraient largement battu des formations bien préparées telles que la Libye, la Tunisie, l'Angola et même l'Egypte qui n'a pas participé. Cette dernière, vise tout simplement le titre mondial de 2009. Toutes ces équipes ont travaillé sans arrêt et d'arrache pied et il n'y a qu'à voir les investissements effectués par leurs autorités étatiques en direction des jeunes catégories.

Est-il possible de rattraper le temps perdu ?

Malheureusement, nous ne pourrions pas combler le déficit prévalant présentement. Ce qu'il faudrait faire c'est de démarrer à zéro et travailler comme nous l'avons fait de par le passé. Plus pragmatiquement, il faudra mettre en place la sélection de jeunes, au niveau de la

wilaya, des régions, des zones et enfin nationale pour essayer d'élever le niveau technique. Il faut aussi une sérieuse prise en charge et une motivation des techniciens pour galvaniser et les inciter à faire du bon boulot au sein de ces jeunes. La réussite et la relance du handball sont à ce prix.

Le Mondial 2009, vous y pensez ?

Attendez ! Il ne faut pas mettre la charrue avant les boeufs. Dans un premier temps, il n'y a rien d'officiel sur notre situation et si nous devons continuer notre travail à la tête de cette sélection. Cependant, une ébauche de plan d'actions, allant du mois de novembre courant au mois de juin prochain, a été débattue avec les responsables de la FAHB. Ces derniers recevront ce dimanche le planning élaboré pour l'officialiser.

Mais si vous êtes maintenus, vous devriez avoir des ambitions en participant ?

Je pense qu'il est trop tôt pour se prononcer ou se hasarder sur un quelconque pronostic car il reste tributaire de cette préparation et des rencontres amicales internationales que nous aurons à livrer. Cependant, je dirais que toute bonne participation pour une échéance donnée est automatiquement conditionnée par une mise de moyens conséquents. Car, on ne peut planter facilement son standard dans la cours des grands.

Mais avouez que l'espoir et la confiance demeurent forts pour le Mondial ?

Bien sûr ! L'Etat devra prendre en charge l'élite nationale et par extension les équipes nationales avec des moyens conséquents, évidemment avec des contrats-objectifs établis entre chaque fédération et la tutelle. Si l'état répond favorablement à la demande, je ne vois pas pourquoi, ne travaillera-t-on pas à l'amélioration de nos résultats ?

Quel optimisme !

L'espoir existe malgré les temps qui ont changé et les mentalités aussi. Même si nous n'avons plus comme naguère des joueurs de talents, nous restons optimistes car notre pays regorge de qualités dans tous les domaines, il suffit de les rechercher et les exploiter à bon escient.

L'Algérien est connu pour sa volonté à relever les défis les plus difficiles.

W.A.

CHAMPIONNAT NATIONALE 1 (6^E JOURNÉE) :

Programme des rencontres

Programme des rencontres comptant pour le championnat national de handball (messieurs et dames) prévues jeudi et vendredi :

Jeudi 6 novembre (15h00):

GROUPE A:

Zéralda : TRBB (BEO) - O.El-Oued
B.Kiffan : GS Pétrolier - CRB Baraki
B.B.Arreridj : CRB.Bou Arreridj - MC Saïda

GROUPE B:

Tizi-Ouzou : JS Kabylie - HBC El-Biar
Skikda : JSE Skikda - US Biskra
Boufarik : GS Boufarik - R.El-Arouche

Championnat national (dames): 5e journée:

Vendredi 7 novembre (10h00):

GROUPE A:

Arzew :HBCF Arzew - OJS Constantine
B.El Kiffan:GS Pétrolier - HHB Saïda
Biskra : NRF Biskra - CS Mouloud Mammeri

Groupe B:

El-Biar : HBC El-Biar - JS Azellaguen
Dely-Brahim : RIJ Alger - AU Annaba

Joué lundi 3 novembre:

HBC Gdeyel - CSF Tamanrasset .

NOUVEAU CALENDRIER DU CHAMPIONNAT DE LA D1 POUR LA SAISON 2008-2009
APRÈS INTÉGRATION DU RAED

Le nouveau défi du RC Kouba

Après 4 mois de palabres et de tergiversations, le RCK entrerait donc en lice dans la compétition, à partir de la prochaine journée (11e), programmée pour ce week-end. Les membres du bureau fédéral de la FAF, qui s'était réuni le 26 octobre dernier en session extraordinaire, avaient décidé d'intégrer définitivement le RCK en Division une.

PAR WASSIM AOUF

Le nouveau calendrier du championnat de la Division 1 pour la saison 2008-2009, avec intégration du RC Kouba comme 17e club, a été rendu public par la LNF. Ce calendrier, décrit déjà par les clubs mêmes, si la LNF a fait de son mieux pour ne pas léser ses formations affiliées à elle, présente tout de même des imperfections, des journées différentes de celles du programme conçu pour un championnat à 16 clubs, en vigueur depuis le début de la saison. Une chose est quasiment sûre, les résultats de tous les matches déjà joués sont entérinés, ils ne feront plus l'objet de discussions ni de changements comme souhaité auparavant par certains clubs qui patageaient dans les profondeurs. En plus clair, les rencontres déjà disputées et qui figurent encore sur le nouveau calendrier, pour les prochaines journées ne seront pas rejouées. A titre d'exemple : la prochaine journée, la 11e, prévoit dans le nouveau calendrier les matches CABBA-MCA, ESS-USMB, MCEE-USMA, JSMB-ASK, USMAN-NAHD et MSPB-MCS, mais comme ces matches se sont déjà déroulés, ils n'auront pas lieu ce week-end, car les résultats enregistrés ont été homologués et conservés. En clair, les 11e, 12e et 13e journées seront



une série de matches d'épuration du calendrier. Pour ce qui est des 14e, 15e, 16e et 17e journées, les matches inscrits au programme et s'étant déjà déroulés, ne seront pas disputés. Alors que la saison 2008-2009 du RC Kouba débute bientôt. Ça présente un tour d'horizon des équipes en poursuivant avec celles de la Division une dont le portrait a complètement changé avec l'arrivée du 17e locataire, mais les clubs, en dépit de la gêne causée et de leurs contestations, vont tout faire pour continuer à animer le spectacle. Concernant les confrontations des 10 premières journées du nouveau calendrier et qui n'ont pas encore été jouées, notamment celles du RCK, celles-ci seront jouées puisqu'elles sont considérées comme des matches en retard tout en poursuivant le championnat. En somme, le restant des journées de la phase aller sera des matches à disputer dès que possible (date creuse) pour permettre à chaque club d'affronter tous ses adversaires. Ainsi, à la fin de la phase aller, tous les matches prévus dans le nouveau calendrier auront été consommés, même si l'ordre des journées n'aura pas été respecté, et les matches en retard auront été

apurés. Dès lors, la phase aller n'aura aucune incidence sur la phase retour qui se déroulera le plus normalement du monde. Pour la 11e journée, la rencontre RC Kouba-JS Kabylie dominera cette journée du championnat national de Division 1 de football programmée sur les huit au menu de la 11e journée seront jouées après le réaménagement du calendrier de la Division Une effectué suite à l'intégration du RC Kouba. Maintenant que tout est rentré dans l'ordre, et que le TAS a fini sa mission en Algérie, que les choses sont faites au sujet de ce nouveau calendrier, il est clair toutefois que le RCK devra se préparer pour bien batailler à un rythme infernal aux successions de matches.

W.A.

Programme de la 11e journée

- RC Kouba - JS Kabylie
- ASO Chlef - JSM Béjaïa
- MC Saïda - CABB Arréridj
- MC El-Eulma - USM Annaba
- USM Harrach - CR Belouizdad
- AS Khroub - USM Alger (match avancé de la 13e journée)

FULLONE :
«Je n'ai rien compris»

«Sincèrement, je n'ai rien compris à votre football. Un jour vous évoluez dans un championnat à 16 et du jour au lendemain, on vous dit non, on va changer.



A partir de maintenant, vous évoluerez dans un championnat à 17 clubs. Allez comprendre ! C'est vraiment décevant, dans la mesure où l'Algérie est en train de faire un grand pas dans le monde du football. On vient de donner un coup de fouet aux différentes formations qui se sont données à fond la caisse et là, elles seront chamboulées complètement. Cela dit, on ne va pas discuter sur le verdict des instances concernées, car elles savent ce qu'elles font. Espérant que le foot algérien ne sera pas lésé. »

M. Y.

MIHOUBI :
«Un match difficile, mais...»

«Pour notre premier match de la saison, on aura à affronter un sérieux adversaire qui n'est autre que le champion sortant, à savoir la JSK.

Cela dit, je pense que vu tout ce que nous avons vécu et surmonté sans mettre un genou à terre, on le fera cette fois encore. Ça sera un match difficile, mais on fera le maximum pour montrer qu'on a notre mot à dire dans ce championnat. »

M. Y.

Vers le report de l'AG ordinaire

Initialement prévue pour jeudi prochain, l'Assemblée générale ordinaire de la JSK devrait sans aucun doute connaître un report d'au moins 24 heures et ce, en raison de la nouvelle programmation annoncée par la ligue nationale suite à la décision de la FAF d'intégrer le RCK dans le championnat de l'élite. Une décision qui vient donc entraîner un chamboulement du calendrier où la JSK qui devait se déplacer ce jeudi à Blida pour affronter l'USMB, s'est vue changer de destination puisqu'elle rencontrera finalement le nouveau promu, le RCK au stade Benhaddad de Kouba. Une date qui va contraindre la direction kabyle à décaler l'AGO prévue le même jour à vendredi ou à la reporter à une date ultérieure. Pour rappel, cette AGO qui précèdera l'AG élective, sera l'occasion de voir les frères Haddad, qui ambitionnent de prendre en main les destinées du club, et intégrer l'Assemblée de la JSK pour pouvoir postuler pour la présidence du club, comme souhaité par Hannachi et son projet de faire alliance avec les deux industriels avant de songer par la suite à quitter définitivement son poste en raison de la détérioration de son état de santé.

L. M.

JSK

Abdelkader Amrani pisté

L'entraîneur actuel de la JSK est loin d'avoir définitivement sauvé son poste à la tête de la barre technique des Canaris où il reste toujours sous la menace d'un retrait de confiance.

Sous pression avant la rencontre de championnat de samedi dernier, Younès Ifticène qui a réussi à conduire son team vers la première victoire de la saison après dix journées de championnat n'est pas au bout de ses peines pour autant. En effet, la victoire face au MCS, qui vient de sauver son poste d'entraîneur à la tête de la JSK, n'a pas pour autant écarté la menace sur lui et il reste désormais en sursis avec le risque de se voir remercié au moindre faux pas à l'avenir. Et pour cause, Younès Ifticène qui a enfin réussi une victoire après une série de quatre matches nuls et une défaite reste l'objet de critiques acerbes de la part des fans de la JSK et même de certains membres de la direction. C'est d'ailleurs sans surprise qu'on a appris d'une source autorisée que la direction des Canaris songe sérieusement en l'état actuel des choses à son remplacement au moindre faux pas. C'est d'ailleurs dans cette perspective que notre source nous confirmera que Younès Ifticène est actuellement en sursis et que la direction kabyle a déjà pris les devants en prenant attache avec un entraîneur qui n'est autre que le désormais

ex-coach de l'USMB Abdelkader Amrani, fraîchement démissionnaire de la barre technique Blidéenne. Une information que l'intéressé n'a ni infirmée ni confirmée, mais que des proches de l'ex-entraîneur de l'ASO ont confirmé, expliquant que le technicien n'a pas donné son accord pour l'instant pour la simple raison que la JSK en ce moment même a un entraîneur en poste.

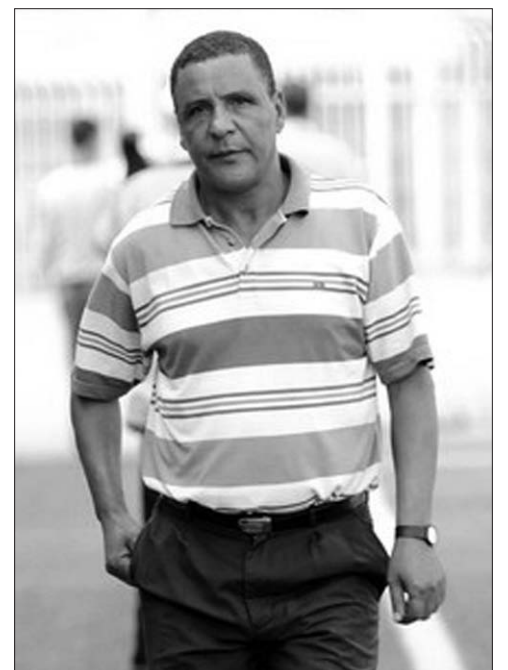
Un premier contact préliminaire donc entre la direction de la JSK et Amrani qui confirme du coup les intentions de la hiérarchie kabyle de se séparer de Younès Ifticène qui reste donc sur la sellette au premier faux pas, à commencer par le match de ce jeudi face au RCK.

L. M.

Vers le retour de Hamlaoui

Le milieu de terrain de l'USMAN et ex-meneur de jeu de la JSK, Nassim Hamlaoui, en l'occurrence, serait de retour au bercail après une saison et demie passée du côté de la Coquette. C'est ce que nous confiera une source très proche des affaires kabyles, qui nous précisera au passage qu'un premier contact a été établi avec le joueur qui n'a pas caché son intérêt pour la JSK, son club de toujours, d'autant plus que le joueur vit très mal son statut d'éternel remplaçant. Hamlaoui qui compte donc faire son come-back dès le prochain marché des transferts qui s'ouvrira dans un peu plus d'un mois, devra négocier sa lettre de libération avec la direction de l'USMAN du fait que son contrat court jusqu'en juin 2009.

L. M.



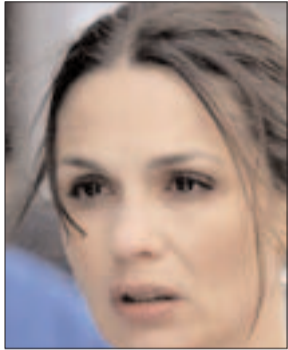
LA SELECTION DU JOUR

france 2

20h55

Seule

Réalisateur: Fabrice Cazeneuve.
Avec: Barbara Schultz (Brigitte Nardier), Jean-Pierre Lorit (Eric Nardier), Emma-Lycia Gomez (Léa Nardier), Olivier Perrier (Georges), Christèle Tual (Marie-Hélène).



Un matin, Brigitte et Eric, mariés depuis huit ans, arrivent dans la société où ils travaillent tous les deux. A l'heure du déjeuner, des sirènes de pompiers retentissent. Brigitte

apprend qu'un homme s'est jeté depuis la fenêtre de son bureau. Il s'agit d'Eric, son mari. Après l'enterrement, l'atmosphère devient pesante au bureau entre les regards embarrassés, les silences, les sous-entendus de la direction du personnel qui souhaite savoir si Eric a laissé une lettre d'explication. Quant aux syndicats, ils veulent voir dans la mort d'Eric l'occasion d'un conflit social. Ecoeurée, Brigitte décide de se battre, de faire la lumière sur ce drame, son drame.

NT1

22h20

Fear Factor

Présentateur: Clémence Castel



Des hommes et des femmes se lancent le défi fou d'affronter leurs pires cauchemars. Au travers d'épreuves collectives et de défis individuels, les candidats doivent aller au bout de leurs limites physiques et mentales pour trouver en eux-mêmes les ressources insoupçonnées qui les mèneront jusqu'à la victoire. Endurance et volonté sont les maîtres mots de cette joute terrifiante et le moindre faux pas peut être fatal. Seuls les plus courageux pourront prétendre au pactole final.

arte

23h40

The Great Water

Réalisateur: Ivo Trajkov. Avec: Saso Kekenovski (Lem Nikodinoski jeune), Maja Stankovska (Isaac Keyton), Mitko Apostolovski (Ariton), Verica Nedeska (Olivera Strezoska).



Hospitalisé, Lem Nikodinoski, un homme politique macédonien, se remémore un épisode décisif de son enfance. Lem a 12 ans lorsque, avec des centaines d'autres enfants de son âge, il se retrouve dans un orphelinat situé au bord d'un lac, dans un paysage idyllique du sud de la Macédoine. Là, dans la Yougoslavie de Tito, tous les moyens sont bons pour faire de ces jeunes de parfaits communistes. Lem vit constamment dans la peur. Mais tout change lorsqu'il rencontre Isaac. Contrairement aux autres enfants, Isaac ne semble pas affecté par les terribles conditions de vie à l'orphelinat. Doué pour la magie, il devient l'allié de Lem...

M6

20h45

Cavale sans pitié

Réalisateur: Bryan Goeres. Avec Dean Cain (Simon Tate), Brian Bosworth (Steven)



Simon Tate, un étudiant en journalisme à l'université de Nouvelle Angleterre, décide de chercher un éventuel

lien entre les morts «accidentelles» de quatre de ses camarades. Parallèlement, le Dr Roanic, un ami de Simon, s'aperçoit que ces quatre jeunes faisaient partie d'un programme de tests pour une compagnie pharmaceutique. Alors qu'il essaie de prévenir d'autres meurtres, il est tué, mais parvient, juste avant de mourir, à fournir à Simon des informations clés pour résoudre l'affaire. La vie du journaliste est alors en danger, mais il est déterminé à venger la mort de son ami et à révéler l'existence d'un terrible complot.

PROGRAMME TÉLÉ

TF1

10:45 Seconde chance
11:10 Star Academy
12:00 Attention à la marche !
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Une femme d'honneur
15:45 Les spécialistes
16:50 Les frères Scott
17:40 Seconde chance
18:15 Star Academy
19:05 La roue de la fortune
19:45 Que du bonheur !
19:50 Météo
20:00 Journal
20:35 Courses et paris du jour
20:40 C'est ma Terre
20:45 Météo
20:50 Grey's Anatomy
22:20 Grey's Anatomy : Relations et déclarations

france 2

10:45 CD'aujourd'hui
10:50 Motus Junior
11:25 Les p'tits Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:47 La santé à tout âge
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 Le Renard
17:00 En quête de preuves
18:40 CD'aujourd'hui
18:50 Service maximum
19:50 Les 10 ans du Cabaret
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Image du jour
20:38 La santé à tout âge
20:40 Météo
20:45 Tirage du Loto
20:55 Seule

22:25 Presto
22:35 Les infiltrés :
Ma vie au noir



Présentateur: David Pujadas.
Réalisateur: Philippe Lallemand.

france 2

11:00 Mercredi c sorties
11:10 Plus belle la vie
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 12/13 Météo
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:55 Bon appétit, bien sûr
13:00 Météo
13:05 30 millions d'amis collector
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
14:55 Questions au gouvernement
16:05 Les aventures de Tintin
16:30 @ la carte
17:25 Un livre un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion
18:30 Culturebox
18:35 19/20
18:40 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:55 Supplément régional et local
20:05 Météo
20:10 Tout le sport
20:15 La santé à tout âge
20:20 Plus belle la vie

20:50 A l'école de la cuisine
française



Réalisateur: Sébastien Daguerressar, Véronique Préault.

22:50 Keno
22:55 Ce soir (ou jamais !)
23:00 Soir 3
23:35 Ce soir (ou jamais !)

NT1

10:10 Naruto
10:35 500 euros plus tard
11:00 Les enquêtes impossibles
12:00 Les vacances de l'amour
12:50 Météo
12:55 Medicopter
14:35 Les vacances de l'amour
15:35 On va tout vous
16:40 How I Met Your Mother
17:30 Le groupe
18:25 Initial D
18:50 Dragon Ball Z
19:45 K 2000
20:40 Météo
20:45 Shadowchaser IV
22:20 Fear Factor

arte

19:00 Les corbeaux de Tokyo
19:45 Arte info
20:00 Arte culture
20:10 Arte météo
20:15 Le monde des couleurs
21:00 Verdun, aux portes de l'enfer

22:30 Un nouveau président :
et maintenant ?



Réalisateur: Gilles Cayate.
23:40 The Great Water

M6

10:45 Kiditrouille
11:50 Météo
11:55 La petite maison dans la prairie
12:50 Le 12.50
13:00 Météo
13:10 Ma famille d'abord
13:35 La nounou et son prince
15:30 Félix et Charlie
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % Mag
19:45 Météo
19:50 Six'
20:05 Une nounou d'enfer
20:40 Caméra café
20:45 Six'Infos locales
20:50 66 minutes
22:15 66 minutes - L'enquête
22:45 Mon beau-père, ma demi-sœur et moi

M6

11:15 12 cœurs
12:05 Friends
12:55 American Dad
13:20 Futurama

13:45 Les défis de l'impossible
15:20 L'histoire sans fin
17:00 12 cœurs
17:50 Torchwood
18:45 Futurama
19:10 American Dad
19:35 Futurama
20:30 Elie s'annonce chez vous
20:45 Cavale sans pitié
22:25 Anthrax

Direct 8

10:00 Bien-être
11:00 A vos recettes
11:40 L'avenir nous le dira
12:15 Flash info
12:20 La pause actu
12:40 Starsky et Hutch
13:35 Ma petite Mimi
15:15 Une femme sur mesure
17:00 Les perles du net
18:40 Flash info
18:45 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:40 On n'est pas là pour s'aimer



Réalisateur: Daniel Janneau.
Avec: Véronique Genest (Frédérique), Pierre Arditi (Maxime), Robert Charlebois (Gilles), Julien Rochefort (Maillebois), Albert Millaire (le président).
22:30 Politiquement parlant
23:30 Zap'8

Mobilis lance la Carte Chance avec 100% de chances de gagner

Mobilis, premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, annonce le lancement de la promotion spéciale fin d'année 2008, sous le nom «La Carte Chance» avec 100% de chances de gagner.

Ainsi, et jusqu'au 31 décembre 2008, les abonnés prépayés des offres «Mobilis Carte», «Gosto», «Mobiposte» et «mobiControl», pourront gagner, grâce à la nouvelle carte de recharge de 200 DA, différents cadeaux incluant :

- Cinq (05) voitures Nissan X-TRAIL
- Six (06) scooters
- Dix (10) voyages pour 2 personnes
- Cent-vingt (120) téléphones portables Pack Gostooya
- Deux-cents (200) vélos VTT
- Des bonus en voix (allant de 50 à 200 DA) valables vers tous les réseaux
- Des bonus en sms (allant de 10 à 30 sms) valables en intra réseau. Mobilis précise que la carte chance d'une valeur faciale de 200 DA spéciale fin d'année

sera dotée d'une zone de grattage supplémentaire qui permettra à l'abonné de découvrir son cadeau.

Le gagnant bénéficiera de son cadeau à la condition de :

- Recharger son compte avec carte de recharge avant le 31 décembre 2008.
- Se présenter à une agence Mobilis pour son identification sur système, muni d'une carte d'identité, du contrat client et de la carte de recharge gagnante.



L'ex-directeur de l'OPOW de Souk Ahras acquitté

Poursuivi depuis 2003 pour dilapidation et détournement de deniers publics, l'ex-directeur de l'OPOW Badji-Mokhtar de Souk-Ahras a été acquitté par la cour de Guelma. Ce dénouement intervient après une longue bataille juridique qui a duré 5 ans après que l'ex-wali avait présenté un rapport sur la gestion de l'OPOW, un rapport suivi d'une enquête qui avait conduit l'ex-directeur Rédha Malek actuel membre de l'APW de Souk Ahras devant les tribunaux.

Le P/APC de Saf El Ouiden et le secrétaire général condamnés à 2 ans de prison

Le P/APC et le secrétaire général de la commune de Saf El Ouiden relevant de la daïra de Bir Bouhouch, wilaya de Souk Ahras ont été condamnés hier à deux ans de prison ferme par la cour de Guelma pour dilapidation de deniers publics et mauvaise gestion.

Le vice-président et le magasinier ont écopé de 1 an chacun pour les mêmes chefs d'inculpation à savoir, dilapidation de deniers publics, défaut de facturation et mauvaise gestion. Les trois autres prévenus ont obtenu un non lieu.



Un enfant de 11 ans meurt noyé dans un lac à Sedrata



Un enfant de 11 ans a été retrouvé noyé dans un petit lac à Mechta Ouled Kacem, commune de Sedrata (54 km au sud de Souk Ahras). Les éléments de la protection civile qui ont pu retirer le corps de la victime du fond du lac l'ont évacué vers l'hôpital Houari Boumedienne pour une éventuelle autopsie alors qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Un commerçant enlevé à Draâ El Mizan

La commune de Aïn Zaouïa dans la daïra de Draâ El Mizan a enregistré, avant-hier, un cas d'enlèvement. Selon nos sources, un groupe armé, au nombre indéterminé, s'est présenté dans la soirée de lundi dans le

Magasin de M. K. âgé de 32 ans.

Les ravisseurs l'ont contraint à les suivre vers une destination inconnue. Hier matin, la famille de la victime a été contactée par les auteurs de l'enlèvement qui ont exigé une

rançon de 500 millions de centimes contre la libération du kidnappé. Selon nos sources, la famille a dû leur verser une somme de 250 millions et jusque dans l'après midi d'hier, M.K. n'a pas encore été libéré.

Des clones de souris congelées depuis 16 ans : bientôt des mammoths?

Des chercheurs japonais ont créé des clones en bonne santé de souris mortes et congelées depuis plus de 16 ans ouvrant la voie à des recherches sur des mammifères éteints comme les mammoths dont nombre ont été retrouvés préservés dans les glaces arctiques.

Les techniques actuelles de clonage requièrent deux cellules vivantes et intactes. La première pour donner son matériel génétique et la seconde, énucléée, destinée à recevoir l'ADN ainsi prélevé.

Produire un clone en bonne santé à partir d'un organisme congelé était depuis longtemps objet de débat parmi les scientifiques dont certains pensaient que les cristaux se formant dans les cellules gelées endommageraient l'ADN et la cellule elle-même empêchant de ce fait sa copie. Teruhiko Wakayama, du Center for Developmental Biology à l'Institut de recherche Riken à Yokohama au Japon, principal auteur de cette recherche, a recueilli le noyau de cellules de tissu cérébral dans le cerveau de souris préservée à - 20 degrés Celsius avant de l'injecter dans une cellule énucléée, c'est-à-dire dont le noyau a été enlevé. Les embryons ainsi clonés ont été ensuite utilisés pour générer des lignes de cellules souche embryonnaires à partir desquelles ces chercheurs ont pu produire douze souris clonées en bonne santé.

Les auteurs de cette étude relèvent que le noyau extrait des autres organes congelés pourraient aussi être utilisé pour produire des embryons viables mais avec un taux de succès nettement moins élevé qu'avec des noyaux provenant de cellules cérébrales.

Dans la mesure où cette technique ne requiert pas une cellule intacte pour fournir l'ADN, ces chercheurs estiment qu'il serait peut-être envisageable d'utiliser des restes congelés de mammoths laineux et d'autres mammifères éteints pour produire des clones.

Mais «il reste encore à voir s'il est possible de recueillir de l'ADN à partir de corps congelés de mammifère n'ayant pas fait préalablement l'objet d'un traitement chimique protecteur et si ces matériaux génétiques seraient viables pour générer des clones», écrivent ces chercheurs dont les travaux paraissent dans les Annales de l'Académie nationale américaine des sciences (PNAS)

Dans l'état actuel des connaissances «un tel clonage n'est pas possible» puisqu'il n'existe aucune cellule vivante de ces animaux éteints depuis des millénaires pour recevoir l'ADN prélevé sur une cellule morte congelée, expliquent ces scientifiques.



Les auteurs de cette étude relèvent que le noyau extrait des autres organes congelés pourraient aussi être utilisé pour produire des embryons viables mais avec un taux de succès nettement moins élevé qu'avec des noyaux provenant de cellules cérébrales.



INSOLITE

Le plus grand chien d'Angleterre mis au régime avant de subir une opération chirurgicale



Le plus grand chien du pays est obligé de suivre un régime draconien. Les vétérinaires pensent qu'il serait trop gros pour se remettre d'une opération chirurgicale qu'il doit subir bientôt. Le chien, qui pèse un peu moins de 127 kg et mesure près d'1m 90

debout sur ses pattes, souffre d'une rupture ligamentaire de la patte arrière gauche. Ses propriétaires, Ray et Julie Woods, de Wyberton dans le Lincolnshire, ont été obligés de mettre en attente l'opération (qui devrait leur coûter plus de 1.700 euros) le temps que le chien perde du poids. Les vétérinaires les ont prévenus qu'il risquait de ne pas bien se remettre de l'opération, voire ne jamais plus remarcher si elle avait lieu maintenant. Selon Mrs Woods, 54 ans, "l'opération est actuellement en suspens mais il y a 90 % de chance qu'il en ait besoin dans les 6 mois à venir."

Le chien âgé de quatre ans, de la race Great Dane-Newfoundland, suit donc actuellement un régime diététique ainsi que des séances de physiothérapie et d'hydrothérapie.

Des activités qui semblent porter leurs fruits puisqu'il a déjà perdu plus de 25 kg.

Les numéros d'urgence

Le SAMU	:	021 23 50 50
Les pompiers	:	14
Police	:	17
Informations	:	19

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr :	5h 48
Chourouq :	7h 16
Dohr :	12h 31
Asr :	15h 40
Maghreb :	17h 50
Icha :	19h 10

RÉUNION DE L'UPM À MARSEILLE

Un accord pour faire cohabiter Israël et la Ligue arabe

Un accord global a été conclu à l'issue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Union pour la Méditerranée (UPM) pour que la Ligue arabe en soit membre à part entière, en contrepartie d'un secrétariat général adjoint pour Israël.

PAR MOUNIR CHERIFFA

C'est là un point d'achoppement dans le processus d'élaboration de l'UPM qui vient d'être aplani. Toute la problématique est de savoir comment faire cohabiter Israël et les pays arabes dans cet ensemble méditerranéen. Ainsi, le compromis a été trouvé à la faveur de cet accord pour que le secrétariat général de l'Union pour la Méditerranée ait cinq adjoints : trois Européens et deux du Sud, dont Israël. En contrepartie, Israël accepte que la Ligue arabe puisse participer à l'UPM en tant que membre à part entière, une demande émanant des pays arabes. Auparavant, le cas du statut de la Ligue arabe au sein de l'UPM posait problè-

me. Le statut est différemment perçu d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Pour les pays arabes, la ligue doit être représentée à tous les niveaux. Pour certains pays européens et Israël, elle doit se contenter du statut d'observateur seulement et la participation des experts et hauts fonctionnaires limitée aux seules conférences des ministres des Affaires étrangères, soit une fois par an.

«Tous les pays arabes ont déclaré qu'il fallait une participation pleine et entière de la Ligue arabe», a avancé une diplomate marocaine. Toutefois, «le processus de Barcelone ne peut jamais remplacer des négociations bilatérales directes» pour résoudre le conflit israélo-palestinien.

Israël devrait ainsi se retrouver au cœur du dispositif pour une période initiale de «deux ou trois ans», éventuellement renouvelables, selon un diplomate israélien.

Le résultat de la réunion de Marseille peut être considéré comme positif, elle a le mérite d'avoir mis un terme à de longs mois de blocage qui renvoyaient aux clivages ayant compromis le précédent partenariat euro-méditerranéen.

Le siège de l'UPM sera à Barcelone
Les pays de la rive sud ont finalement



accepté que le siège de l'UPM aille à un pays du Nord, obtenant en échange que le secrétariat général revienne à un pays du sud. Dès lors, les 43 pays membres ont choisi la ville de Barcelone pour accueillir le siège de l'UPM. Cette décision est motivée par le fait que Barcelone représente un maillon important entre le Processus de Barcelone et l'Union pour la Méditerranée.

Ayant obtenu satisfaction, les Espagnols ont proposé que le titre officiel de l'organisation : «Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée » devienne désormais

«Union pour la Méditerranée» tout court.

Le chef de la diplomatie espagnole Miguel Angel Moratinos avait présenté, début octobre, la candidature de Barcelone où a été lancé en 1995 le processus du même nom. Tunis, pourtant soutenu par la présidence française, avait renoncé vendredi à sa candidature.

Les chefs de la diplomatie de l'Union européenne et du pourtour de la

Méditerranée sont tombés assez rapidement d'accord sur le siège à Barcelone.

M. C.

PUBLICITÉ

Sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le Ministre de l'Énergie et des Mines

4ème Edition de la Semaine de l'Énergie en Algérie



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES MINES



4ème Exposition Algérienne sur le Pétrole et la Gaz

Pavillon Central, Palais des Expositions. Alger

Heures d'ouverture :

16 Novembre 10:00 - 18:00
17 Novembre 10:00 - 18:00

18 Novembre 10:00 - 18:00
19 Novembre 10:00 - 18:00

SPONSORS PLATINE



SPONSORS OR



SPONSORS ARGENT



SPONSORS BRONZE



COMPAGNIE AÉRIENNE OFFICIELLE OFFICIAL AIRLINE



ORGANISÉ PAR

www.sea4algerie.com

